

BE-A0541_005616_004261_FRE

Inventaire des archives du Conseil de
Brabant. Procès des corps des métiers.



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	5
Inventaire des archives du Conseil de Brabant, procès des métiers, 1540-1795.....	5

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Conseil de Brabant. Procès des métiers et nations.

Période:

1540 - 1795

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0541.20

Etendue:

- Etendue inventoriée: 55.00 m
- Dernière cote d'inventaire: 730.00

Dépôt d'archives:

Rijksarchief te Vorst / Archives de l'Etat à Forest

Producteurs d'archives:

Raad van Brabant, 1436-1794

Description des séries et des éléments

INVENTAIRE DES ARCHIVES DU CONSEIL DE BRABANT, PROCÈS DES MÉTIERS, 1540-1795

- 1 Les doyens, anciens et jurés du métier des tanneurs de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Doyens, anciens et jurés des cordonniers et corroyeurs de Bruxelles (Brussel), ajoutés. Demande d'interdire aux ajournés l'achat des cuirs tannés hors de la ville 1540
- 2 Doyens et suppôts de la nation des brasseurs d'Anvers (Antwerpen) (Antwerpen), suppliants c. Receveur des domaines de Sa Majesté au quartier d'Anvers (Antwerpen) (Antwerpen), rescribent Répartition plus équitable de l'impôt sur la bière, dit de Gruyte 1572
- 3 Doyens et anciens de la nation des orfèvres d'or à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Arnold Peeters et consorts, porteurs de rente sur les maisons de la dite nation à Anvers (Antwerpen), rescribent. Demande de lettres d'induction, et d'une réduction du taux des rentes, motivée par la dépréciation des immeubles des suppliants. 1592
- 4 Doyens, anciens et suppôts du métier des cordonniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Doyen, anciens du métier des tanneurs de la dite ville, rescribent. Interprétation d'une ordonnance du 19 octobre 1605, autorisant les marchands de cuir étrangers à vendre leurs marchandises sur le marché de Bruxelles (Brussel), sous condition de remporter les cuirs non vendus, leur interdisant de les déposer chez leur facteur, chargé de les vendre pour leur compte 1607
- 5 Doyens, anciens et suppôts des tanneurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Doyens, anciens et suppôts des cordonniers de la dite ville, rescribent. Défense faite aux Keurmeesters des cordonniers d'inspecter et d'évaluer les peaux de veau, soit au poids public, soit chez les particuliers, sans l'assistance des Keurmeesters des tanneurs, et revendication pour ceux-ci du droit exclusif d'évacuer les dites peaux sur le marché 1609
- 6 Doyens, anciens et suppôts des tailleurs de Louvain (Leuven), demandeurs c. Pierre Vander Hoffstadt, joint à lui les doyens des fripiers de la dite ville, défenseurs. Refus du défendeur de déclarer sous serment les noms de ceux qui lui ont vendu des habits neufs trouvés chez lui
- 7 Les marchands de laine en gros, doyens des appreteurs de laine,

les maîtres des découpeurs de laine, les fabricants de laine et de haut-de-chausse d'Anvers (Antwerpen) suppliants c. Les bourgmestres et échevins d'Anvers (Antwerpen), les doyens des gildes, wardins et autres de la halle de la draperie, rescribents. Protestation contre les ordonnances des 5 avril 1605 et 22 octobre 1608, fixant la longueur obligatoire des draps égalisés et raidis sur chassis par les apprêteurs. 1612

- 8 Nicolas Durant et consorts, fripiers à Nivelles, suppliants c. Les trois membres du magistrat de la dite ville, rescribents. Retrait d'une ordonnance défendant aux fripiers de vendre des draps neufs, et des accoutrements faits en tout ou en partie de draps neuf 1612
- 9 Doyens, anciens et suppôts des bateliers d'Anvers (Antwerpen), Malines (Mechelen), Lier, Louvain (Leuven), Aarschot, Flandres ect. Réformants c. L'ammann, les receveurs de la ville et les doyens des bateliers de Bruxelles (Brussel), intimés. Retrait d'une ordonnance du 18 décembre 1601, établissant un privilège en faveur des bateliers de Bruxelles (Brussel), les autorisant à décharger leurs bois, tourbes, foins, pailles ect. depuis l'endroit où stationne le broodschip jusqu'au bureau des barques (veerhuys), à l'exclusion des bateliers étrangers, auxquels est réservé l'espace compris entre le veerhuys et la porte du canal 1612
- 10 Les bateliers d'Hinghene, Eyckenvliet et Wintham, impétrants c. Les doyens, anciens et suppôts des bateliers d'Anvers (Antwerpen), ajournés. Demande des impétrants d'être maintenus dans leur droit de charger et décharger leurs bateaux à Anvers (Antwerpen), sans devoir partager les bénéfiques avec les ajournés. 1614
- 11 Les doyens, anciens et suppôts des tailleurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les doyens, anciens et suppôts des fripiers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Refus des suppliants d'admettre des fripiers dans leur métier pour ne pas leur donner le droit de faire et de vendre des habits neufs. 1614
- 12 Pierre Aldenhove, suppliant c. Doyens et anciens des pelletiers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande d'être admis dans le métier. 1615
- 13 Doyens et anciens des bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Veuve Corneille Vande Kerckhove, ajourné. Poursuite à charge de l'ajourné pour avoir dépassé, en chargeant son navire, les limites prescrites par l'ordonnance du 22 juin 1444. 1623
- 14 Doyens, anciens et suppôts des tailleurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Cécile De Lannoy, fripière à Dunkerque, joints à elle les doyens, anciens et suppôts des fripiers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Saisie d'une malle contenant des effets achetés par la

rescribente à Anvers (Antwerpen). 1627

- 15 Doyens, anciens et suppôts des tailleurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Jean de Coster, fripier, rescribent. Confiscation d'un manteau neuf vendu par le rescribent. 1628
- 16 Doyens, anciens et jurés des graissiers de Bruxelles (Brussel), joints à eux les bourgmestres et les échevins d'Anvers (Antwerpen) et la nation des savonniers de cette ville, impétrants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), ajournés. Retrait d'une ordonnance du 15 février 1621, défendant aux graissiers de garder chez eux des savons étrangers, leur ordonnant de les déposer à l'entrepôt du canal, avec défense de les enlever avant la visite des inspecteurs, augmentant en outre les droits sur les savons. 1628
- 17 Doyens, anciens et suppôts des cordonniers et tanneurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants, c. Doyens, anciens et suppôts des corroyeurs d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Retrait d'une ordonnance du 3 avril 1628, autorisant les rescribents à vendre des cuirs. 1628
- 18 Doyens, anciens et suppôts des tailleurs d'Anvers (Antwerpen), appelant c. Guillaume Willemsens fripier, intimé. Poursuite à charge de l'intimé pour avoir vendu à Henri de Winter, un pourpoint de buffle neuf agrémenté de passementerie en argent. 1629
- 19 Doyens, anciens et suppôts des cordiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Nic. de Coster, rescribent. Refus des suppliants d'admettre le rescribent dans leurs métier sous prétexte qu'il n'a pas fait les 3 années d'apprentissage. 1629
- 20 Doyens des bouchers d'Anvers (Antwerpen), demandeurs c. Guillaume Bordincx, opposant et défendeur. Opposition du défendeur à une décision de la chambre des bouchers, prise en assemblée générale, lui défendant, pour cause d'injures, de paraître à son étal et d'abattre des bestiaux. 1631
- 21 Everard Collart, tanneur à Lier, Suppliants c. Doyens, anciens et suppôts des tanneurs et cordonniers de Lier, rescribents. Mainlevée de la saisie de deux peaux 1631
- 22 Doyens, anciens et suppôts des fripiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Pierre de Gouy, mayeur de pays et de la baronnie de Grimberghe, rescribent. Poursuite à charge du rescribent pour avoir traité les suppliants de voleurs et de Juifs rouges. 1633
- 23 Doyens, anciens et suppôts des bateliers d'Anvers (Antwerpen), demandeurs c. Josse Verwillegen, défendeur. Interdiction au

défendeur d'employer deux bateaux pour son négoce, basée sur une ordonnance du 8 mars 1602, défendant à tout batelier d'employer plus d'un bateau pour le transports de ses marchandises, et de servir de bateaux appartenant à autrui. 1633

- 24 Michel Pailleth, demandeur c. Doyens, anciens et suppôts des merciers de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Protestation contre la saisie d'une douzaine de gants lavés, vendus par le défendeur. 1633
- 25 Le conseiller procureur général de Brabant, suppliant c. Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande en restitution des 6e, 5e et 4e sou que les rescribents devaient déduire du prix de leur bière selon la qualité de celle-ci, en vertu d'une ordonnance enjoignant à tout bourgeois, tavernier et habitant débitant de la bière, de payer une taxe de 6,5 ou 4 sous selon la qualité, et obligeant les brasseurs à la déduire de leur prix. 1634
- 26 Jean Halffhuys, boucher à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Doyens des tanneurs de Bruxelles (Brussel), joint à eux le magistrat de la dite ville, rescribents. Confiscation de vingt peaux vendues par le suppliant à Gilles de Bol, de Termonde (Dendermonde), malgré l'ordonnance défendant de vendre des peaux en dehors du marché. 1634
- 27 Doyens, anciens et suppôts des bouchers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les manants et adhérités de la cuve de Bruxelles (Brussel), joints à eux les receveurs et les gens de la chambre des tonlieux de S.M., rescribents. Revendication du droit de faire paître leurs moutons sur les terres chaumées ou éteules, et sur les terres en friche de la cuve. 1635
- 28 Les anciens et busmeesters des meuniers d'Anvers (Antwerpen), réformants c. Michel Wijnincx, intimé. Défense à l'intimé d'exploiter lui-même le moulin à eau de la porte St.-Jean à Anvers (Antwerpen), à moins de se faire recevoir suppôt du métier ou de le faire exploiter par un franc meunier ou un kerdryver. 1635
- 29 Jean Immens, meunier des moulins Banmoutmolen et Mieckmolen à Tirlemont (Tienen), suppliant c. Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), joints à eux le bourgmestre, échevins et conseil de la dite ville, rescribents. Maintien du privilège accordé en 1255 par Henri III aux prédécesseurs du suppliant, par lequel il est défendu à tout meunier et habitant de Tirlemont (Tienen) de faire moudre de la drêche ailleurs qu'au moulin banal, sans la permission du suppliant. 1635
- 30 Jean, compte de Nassau, et Nicolas Rombouts, propriétaire du moulin dit Kerckhofmolen à Zichem, suppliants c. Doyens, anciens

et suppôts des bateliers de Louvain (Leuven), Malines (Mechelen), Anvers (Antwerpen), Bruxelles (Brussel) et autres lieux, joints à eux leurs magistrats respectifs, rescribents. Demande de pouvoir prélever un droit d' écluse sur chaque bateau passant devant le moulin des suppliants pour réparer les dégâts causés par la trop grande largreur des bateaux. 1636

- 31 Doyens et anciens des bateliers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Hubert Van Kerckhove, défendeur. Poursuite du chef d'injures. 1636
- 32 Ferdinand Berot, procureur postulant au conseil de Brabant, et N. Jaspar, timbalier de Son Altesse le prince Cardinal, suppliants c. Doyens et anciens des serruriers, rescribents. Demande en restitution des clous et autres objets de fer, enlevés par les rescribents à la maison que le premier suppliant loue au second 1637
- 33 Le métier des bouchers des Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le conseiller Van Male, rescribents. Récusation du rescribent dans le procès intenté par les suppliants aux habitants de la cuve de Bruxelles (Brussel) (n°27), motivée sur ce que le rescribent possède à Ixelles et Molenbeek des terres soumises au droit de pâture. 1637
- 34 Le magistrat de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les merciers de Bruxelles (Brussel) vendant or, argent, soieries, passementeries, ect., rescribents. Demande d'obliger les rescribents à contribuer au paiement du 60e denier, établi sur la valeur de toutes les marchandises, pour amortir un prêt de 600.000 florins fait à l'Empereur pour racheter les bourgeois de Bruxelles (Brussel) du droit de tonlieu dans tous les Pays-Bas. 1637
- 35 Luc Beeckman et Charles Diertyts, doyens des merciers, marchands de soieries à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les receveurs des nouveaux moyens, rescribents. Opposition des suppliants à la mise à exécution sur leurs biens propres d'une sentence rendue contre leur métier le 28 juin 1633. 1637
- 36 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de la dite ville, rescribents. Protestation contre l'exécution par provision, d'une ordonnance du 21 octobre 1636, réglant le transport et la livraison des bières ect., défendant de brasser des bières d'un prix supérieur à 20 schelling. 1638
- 37 Les bateliers et marchands de poisson frais ou salé à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Revendication du droit de nommer un commissaire priseur et un crieur, chargés de la vente à la Minque. 1638

- 38 Pierre Van Scholten, boulanger à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), fermiers de l'accise sur la farine, rescribents. Demande en restitution de 2 setiers de farine confisqués pour cause de non-paiement de l'accise. 1640
- 39 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les fermiers du moulin à drêche de Sa Majesté, défendeurs. Demande en paiement d'une indemnité pour les réparations faites audit moulin par les demandeurs, pendant leur fermage. 1642
- 40 Christophe Peeters, impétrant c. Les fabricants de satin à Anvers (Antwerpen), intimés. Confiscation d'une pièce de 'kaffa', n'ayant pas la largeur réglementaire et faite de fil et de laine au lieu de soie. 1642
- 41 Les tailleurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. La nation des fabricants de bas, ajournés. Demande des suppliants d'incorporer les ajournés dans leur métier. 1643
- 42 La nation des fabricants de bas d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le métier des tailleurs, rescribents. Protestation contre une ordonnance du 10 octobre 1643 autorisant les rescribents à faire des pantalons. 1643
- 43 Les pelletiers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Jean Grevenaert, intimé. Refus d'admettre l'intimé dans leur métier. 1643
- 44 Le conseiller procureur général de Brabant, intervenant pour les fermiers des moulins à drêche de Sa Majesté à Louvain (Leuven), suppliant c. Les brasseurs et le magistrat de Louvain (Leuven), rescribents. Revendication du droit de brasser. 1643
- 45 Les habitants de Zichem, s'occupant de la cuisson du pain, joints à eux le bourgmestre et le magistrat de la ville, suppliants c. Les boulangers de Diest, rescribents. Maintien du droit des suppliants de vendre leurs pains sur le marché de Diest. 1644
- 46 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Nicolas Droessard, fermier du 'backeraccyse', rescribent. Protestation contre la prétention du rescribent d'obliger les suppliants à déclarer le nombre d'heytseles qu'ils emploient chaque jour. 1644
- 47 Remi le Ruyt, armurier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les arquebusiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Saisie d'arquebuses, mousquets, carabines, pistolets, lances fabriqués ou réparés et vendus par le suppliant. 1645
- 48 Les fondeurs d'étain de Bruxelles (Brussel), suppliants c. La veuve

Gilles Yvens et Pierre Soeteman, rescribents. Restitution de 400 florins, provenant des fonds du métier et prêtés par les rescribents, sans garantie d'hypothèque à Jean Goudeau, morte insolvable.

- 49 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation contre le mode d'adjudication des impôts à percevoir sur les suppliants. 1646
- 50 Simon Gardet, barbier, impétrant c. Les chirurgiens et les barbiers de Bruxelles (Brussel), et les officiers de l'ammann de Bruxelles (Brussel), intimés. Protestation de l'impétrant contre la saisie de ses instruments et de son mobilier. 1646
- 51 Les tanneurs et cordonniers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Herman Meeus, cordonnier, intimé. Demande de l'intimé d'être admis comme apprenti dans le métier des tanneurs. 1648
- 52 Les marchands de poisson d'eau douce de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Jean de Cock, marchand de poisson à Willebroek, intimé. Confiscation des poissons mis en vente par l'intimé au marché du Vendredi. 1648
- 53 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), ex-fermiers des moulins banaux de Sa Majesté, demandeurs c. Jean Arys et Gaspard Van Roer, fermiers des dits moulins, défendeurs. Paiement d'une somme de 1.428 fl. Représentant les améliorations faites par les demandeurs aux moulins.
- 54 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le conseiller receveur général des domaines de Sa Majesté en Brabant, joint à lui le conseiller procureur général de Brabant, ajournés. Protestation contre la mode de mesurer la drêche dans les moulins banaux. 1650
- 55 Le bourgmestre et conseillers de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), rescribents. Demande de pouvoir maintenir une ordonnance, défendant aux brasseurs livrant la bière par tonneaux de la livrer par pots. 1651
- 56 Jean Marque, suppliant c. Les selliers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande du suppliant d'être reçu dans le métier, bien qu'il ait négligé de se faire inscrire dans les registres de la corporation comme apprenti. 1651
- 57 Les menuisiers d'Anvers (Antwerpen), suppliant c. Henri de Wandeler, joints à lui les charpentiers d'Anvers (Antwerpen), ajournés. Saisie d'une table à coulisse faite pour Henri de Wandeler par un menuisier hollandais. 1651

-
- 58 Les merciers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les serruriers d'Anvers (Antwerpen), intimés. Demande d'être maintenus dans leur droit de vendre des verrous, des cruchtleen et des tessloten. 1651-52
- 59 L'amman d'Anvers (Antwerpen), joint à lui le procureur général de Brabant, suppliants c. Les fripiers d'Anvers (Antwerpen), intimés. Demande des intimés d'être maintenus dans leur droit de vendre publiquement les objets mobiliers provenant des successions acceptées sous bénéfice d'inventaire. 1652
- 60 Pierre de Vocht, bourgeois de Zierickzee, joint à lui le magistrat de Vilvoorde, suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande en annulation, basée sur un privilège accordé à ceux de Vilvoorde, le 16 octobre 1571, de la défense faite par les rescribents à P. de Vocht, de charger des pierres sur son bateau amarré au Canal. 1652
- 61 Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de la ville, joint à lui les docteurs en médecine, rescribents. Demande des suppliants d'être maintenus dans leur droit d'examiner les candidats maîtres chirurgiens sans l'intervention des docteurs en médecine, et annulation d'une ordonnance du magistrat du 13 avril 1650. 1652
- 62 Stephano Boterman, suppliant c. Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles (Brussel), rescribents. Confiscation de 4 chandeliers d'église en cuivre argentés et contestation sur les ordonnances relatives aux objets de culte. 1654
- 63 Les menuisiers d'Anvers (Antwerpen), demandeurs c. Charles de Potter, joints à lui les charpentiers d'Anvers (Antwerpen), défendeurs. Délimitation des travaux réservés à chaque métier. 1654
- 64 Les écoutète, bourgmestre, échevins et conseillers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les doyens des métiers ayant l'habitude d'assister au conseil du Lundi, rescribents. Demande d'obliger les rescribents à se concerter pour donner leur avis dans le conseil et de pouvoir à l'avenir, ne compter leurs voix que pour une seule. 1654
- 65 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le lieutenant amman de Bruxelles (Brussel), intimé. Revendication du droit de faire, avec deux échevins, des visites domiciliaires pour découvrir les réceleurs de fausse monnaie. 1656
- 66 Les doyens et boulangers de Louvain (Leuven) impétrants c. Denis Joos, ancien doyen, intimé. Poursuite du chef d'injures. 1656

-
- 67 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), joint à eux le magistrat de la dite ville, suppliants c. L'abbesse du convent de la Cambre, rescribent. Refus de la rescribente de payer l'impôt sur le bétail, affermé aux bouchers de Bruxelles (Brussel). 1657
- 68 Les fabricants de passementeries à Bruxelles (Brussel), impétrants c. Marie Walravens, veuve de Louis de Greve, intimé. Saisie et confiscation au domicile de l'intimé, de rubans vendus par Marie Houdaert, marchand à Anvers (Antwerpen), contrairement aux ordonnances. 1657
- 69 Les fabricants de chaises d'Espagne, joint à eux J.B. de Bruyne, ancien du métier, demandeur c. Pierre Malaise, fabricant de lits à Bruxelles (Brussel), défendeur. Poursuite du demandeur du chef d'injures et d'opposition illégale à une visite domiciliaire. 1657
- 70 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Gaspard Thonis, receveur de l'accise sur la bière, rescribent. Demande en reddition de comptes. 1657
- 71 Corneile Van Muyden, demandeur c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Confiscation de dentelles vendues par le demandeur. 1657
- 72 Henri Van Loo, ancien 'molenmeester' des tanneurs de Louvain (Leuven), appelant c. Les tanneurs de Louvain (Leuven), intimés. Refus de l'appelant de remettre ses livres de dépenses et recettes de son pressoir avant d'avoir assuré ses comptes. 1658
- 73 Les charpentiers d'Anvers (Antwerpen), appelants c. Les menuisiers d'Anvers (Antwerpen), intimés. Réformation d'une ordonnance du 18 mars 1654, réglant les attributions respectives des deux parties. 1658
- 74 Philippe de Lannoy, comte de Lamotterie, maître d'hôtel de l'archiduc Léopold, et consorts, héritiers d'Adrienne de Lannoy, abbesse de Nivelles, impétrants c. Le métier de St.-Eloi et le métier des drapiers de Nivelles, ajournés. Demande en paiement d'une rente de 8 florins. 1658
- 75 Les boulangers de Louvain (Leuven), suppliants c. Denis Joos, ancien doyen, et keurmeester du métier, rescribent. Reddition de comptes. 1658
- 76 Les menuisiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. P. van Hoboken, doyen des charpentiers d'Anvers (Antwerpen), rescribent. Saisie des biens du rescribent pour cause de non-restitution de frais d'un rapport, avancés par le suppliant. 1659

- 77 Les serruriers d'Anvers (Antwerpen), demandeurs c. Paul Sluymaecker, chaudronnier, défendeur. Confiscation de serrures, verrous ect. vendus par le défendeur. 1659
- 78 Le procureur général de Brabant, impétrant c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), ajournés. Poursuite à charge des ajournés pour avoir, de leur propre autorité, fait imprimer et afficher une ordonnance, édictant des peines contre ceux qui refuseraient de leur livrer Gaspard Thonis, accusé de banqueroute. 1659
- 79 Nicolas d'Hislaire et consorts, hôteliers et cabaretiers à Nivelles, impétrants c. Le magistrat de Nivelles, intervenant pour les brasseurs de la dite ville, rescribents. Demande d'être autorisé à brasser et débiter de la bière. 1659
- 80 Henri van Cutsem, demandeur c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Demande d'être dispensé des années d'apprentissage requises pour être admis dans le métier, motivée par le futur mariage du demandeur avec la veuve d'un brasseur. 1659
- 81 Les prévôts, jurés et francs monnayeurs de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande d'exemption de l'impôt sur les loyers, conformément aux privilèges des suppliants. 1659
- 82 Les pâtisseries et rôtisseurs d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), intimés. Revendication du droit d'acheter à Malines (Mechelen) et ailleurs, le lard à larder nécessaire à leur métier. 1660
- 83 Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotselaar et Haacht, appelants c. Les brasseurs de Louvain (Leuven), intervenant pour la veuve et les enfants de Jean Dauwe, intimés. Contestation sur le montant du salaire dû aux impétrants pour avoir halé un bateau depuis le Dambrugge jusqu'à Louvain (Leuven). 1660
- 84 Les médecins assesseurs du Collège de médecine à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les examinateurs et anciens de l'office des apothicaires à Bruxelles (Brussel), rescribents. Rappel des rescribents à l'observation d'une ordonnance de 1650, exigeant la présence de deux assesseurs à l'examen des maîtres apothicaires. 1660
- 85 Les merciers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les passementiers et miroitiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Retrait d'une ordonnance autorisant les passementiers à vendre des rubans de fil ou de spinael, ainsi que les étoffes nécessaires à

leur fabrication. 1660

- 86 Jean Cuypers, bourgeois de Louvain (Leuven), un des 60 tireurs de la vieille arbalète, dite la grande gilde, suppliant c. Les boulangers de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre une sentence rendue entre les rescribents d'une part, le Roi, connétable, doyens et régiment de la grande gilde d'autre part, défendant à ces derniers d'exercer le métier de boulanger, s'ils ne font pas partie du métier des rescribents. 1661
- 87 Les commis de la draperie de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les marchands de draps et les chaussetiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande de pouvoir plomber les laines et draps sans l'assistance de deux échevins. 1661
- 88 Jacques Regaets, commis de la draperie, les teinturiers d'Anvers (Antwerpen), joint à eux l'office fiscal de cette cour, suppliants c. Les apprêteurs et les marchands de drap de la ville et franchise de Turnhout, rescribents. Confiscation des draps que les rescribents ont envoyés teindre à Breda. 1662
- 89 Les forgerons, maréchaux-ferrants et yserwiywerckers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Jean de Clerck, rescribent. Confiscation de tranchets de cordonnier, mis en vente par le rescribent. 1663
- 90 Les chapeliers de Bruxelles (Brussel), joint le lieutenant amman de cette ville, suppliants c. Edmond Francquin, marchand de chapeaux, à Liège, rescribent. Saisie d'une caisse de chapeaux. 1663
- 91 Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les trésoriers et receveurs de la dite ville, rescribents. Opposition des suppliants à la mise en adjudication publique du droit de 4 fl. Par aïme de vin, droit qui leur a été cédé en 1639 en remboursement de leurs créances. 1663
- 92 Les ceinturoniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les merciers de la dite ville, rescribents. Confiscation des ceinturons vendus par Phil. van der beken, mercier de cette ville. 1664
- 94 Les houtbrekers d'Anvers (Antwerpen), appelants c. Michel Verbruggen, charpentier, intimé. Défense à l'intimé d'exposer et de vendre du bois. 1664
- 95 Les bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. Les merciers de Diest, rescribents. Revendication par les suppliants du droit de vendre du fromage, sel, savon, poix, ect. Sur le marché de Diest. 1664

-
- 96 Les tonneliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Jean Van Cutsem, marchand de vin, rescribent. Refus d'admettre le rescribent dans le métier pour cause d'insuffisance d'apprentissage. 1664
- 97 Les bourgmestre, échevins et conseil de Vilvoorde intervenant pour Adrien vanden Brande, batelier à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), intervenant pour les bateliers de la dite ville, rescribents. Confiscation par les rescribents d'un changement de cendre de charbon débarqué à Vilvoorde, les bateliers de Bruxelles (Brussel) prétendant avoir sur le canal le monopole des chargements et déchargements. 1664
- 98 Les selliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les bourreliers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Conflit relatif à la présence des doyens dans les processions, assemblées de nation, les deux parties ne faisant qu'un métier. 1665
- 99 J. de Winter, commis des bateliers de Malines (Mechelen), joints à lui les bateliers naviguant sur la Dyle et le Demer, suppliants c. Servais Vloerbergh, meunier du moulin à eau d'Aarschot, propriété du duc d'Aarschot et de Croy, rescribent. Protestation contre le refus du rescribent d'accorder aux suppliants la quantité d'eau nécessaire pour faire passer leurs bateaux. 1666
- 100 Les serruriers de Bruxelles (Brussel), revidents c. Corneille van Bouchout, horloger, joints à lui les forgerons de Bruxelles (Brussel), intimés. Demande des revidents d'obliger C. van Bouchout à entrer dans leur métier. 1666
- 101 Michel van Schoonderhaeghen, suppliant c. Les chaussetiers de Louvain (Leuven), rescribents. Demande du suppliant d'être admis dans le métier des rescribents, bien qu'il n'eut appris que le métier de tailleur. 1667
- 102 Les doyens et proefmeesters des maçons, tailleurs de pierre et sculpteurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Pierre Kest et Daniel vander Schriek, tailleurs de pierre, rescribents. Répétition des dommages intérêts causés par l'injuste apposition des rescribents à l'admission de la preuve de Jean Stroobant, tailleur de pierre. 1667
- 103 Henri Matthysens, suppliant c. Les chaussetiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande du suppliant d'être admis à faire sa preuve. 1667
- 104 Les tonneliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les taverniers marchands de vin, rescribents. Opposition des rescribents à une ordonnance du 24 mai 1662, les obligeant à recourir aux suppliants

pour charger ou décharger, remplir ou vider leurs tonneaux. 1669

- 105 Jean Jacobs et consorts, marchands de laine à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les nouveaux fermiers des accises sur la laine, rescribents. Protestation contre la prétention des rescribents de vouloir vérifier et plomber à nouveau toutes les laines. 1668
- 106 Henri Loox, ancien du métier des vanniers et les fruitiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Paul Vander Cruyce, doyens dudit métier, rescribent. Demande en paiement des vacations et débours du suppliant dans un procès entre le métier et les jardiniers. 1668
- 107 Les merciers de Bruxelles (Brussel), exécuteurs c. Henri Charlier, opposant. Poursuite a charge de l'appelant pour avoir vendu sous son nom des marchandises appartenant à autrui. 1668
- 108 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Manuel Suares Ribero, intimé. Demande d'interdire à l'intimé l'établissement d'une raffinerie de sel dans le voisinage des brasseries, à cause de la fumée, mauvaise odeur, ect. 1668
- 109 Les trésoriers et les receveurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les poissonniers de la dite ville, rescribents. Demande en paiement d'un droit de 5% par tonne de poisson. 1668
- 110 Les chaussetiers de Louvain (Leuven), fermiers de la moitié de l'accise sur les laines, suppliants c. Geldolf van Overbeek, collecteur de la dite accise, rescribent. Refus des suppliants d'admettre la nomination du rescribent, comme collecteur de l'accise, parce qu'elle est faite par le bourgmestre sans leur intervention. 1668
- 111 Les charpentiers, charrons et molenslaegers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les menuisiers et les ébénistes intervenant pour Marc de Vos, défendeurs. Confiscation de caisses de voitures, de carrosses et de stoffilien. 1668
- 112 Les menuisiers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les charpentiers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Antoine de Wayenberg, défendeurs. Revendication du monopole de la fabrication des chassis de fenêtre. 1668
- 113 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Adrien van de Voort, ancien doyen, défendeur. Poursuite à charge du défendeur pour avoir, en violation de l'ordonnance du 29 mai 1666, déchargé des moellons et des pavés avant son tour. 1668
- 114 François Matthijsens, doyen des tanneurs et cordonniers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les autres doyens dudit métier,

ajournés. Demande de l'impétrant d'être maintenu dans ses fonctions de doyen auxquelles il a été nommé par le magistrat. 1669

- 115 La veuve Jean Janssens, trésorier de la ville d'Anvers (Antwerpen), impétrant c. Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande de l'impétrant d'être maintenue dans son droit de vendre à Anvers (Antwerpen) la bière brassée dans les brasseries à Mercxem et Dambrugge. 1669
- 116 Les ramoneurs et les savoyards de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), et le lieutenant amman, nomine officii, ajournés. Protestation contre l'interprétation restrictive du mot Gentillessen, comprenant les divers menus objets que les suppliants sont autorisés à vendre dans les maisons où ils sont appelés. 1669
- 117 J.B. de Schot et consorts, héritiers de Pierre de Schot, aumônier de la ville d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les découpeurs de laine d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande en restitution d'une somme de 10.000 florins avec les intérêts déboursés par P. de Schot dans un procès soutenu au nom des rescribents contre le magistrat d'Anvers (Antwerpen). 1670-1674
- 118 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Gaspard de Gra, intimé. Défense faite à l'intimé d'ériger en brasserie son maison du pagegay. 1670
- 119 Les doyens et les huit de la gilde de la draperie de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de la ville, rescribents. Protestation contre les empiétements des rescribents sur le droit de juridiction des suppliants et leur droit de faire des ordonnances. 1670
- 120 Chretien Pauwels, tavernier marchand de vin à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les doyens des taverniers marchands de vin, et Martin Sire Jacobs, fermier de l'accise sur le vin, défenseurs. Refus de payer l'impôt. 1670
- 121 Les graissiers de Louvain (Leuven), suppliants c. L'avocat Dors, rescribent. Refus de paiement d'honoraires. 1670
- 122 Charles du Bois, impétrant c. Les passementiers de Bruxelles (Brussel), intimés. Confiscation d'une boîte de rubans. 1670
- 123 Gilles Meulenberg, impétrant c. L'écoutète d'Anvers (Antwerpen) et les arquebusiers de la ville, intimés. Demande en main-levée de la confiscation de 3 mousquets et d'un chariot de munition. 1670

-
- 124 Les tonneliers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Pierre Kinnaert, intervenant pour le procureur et notaire de Mayer, intimés. Demande de copie authentique d'une transaction passée entre Kinnaert et les taverniers marchands de vin, transaction en vertu de la quelle le procès pendant entre les impétrants et les marchands de vin était tenu en état et surséance jusqu'à la décision d'un procès pendant entre ces derniers et Kinnaert. 1671
- 125 Les fripiers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les merciers, houtbrekers, apprêteurs et découpeurs de laine d'Anvers (Antwerpen), intimés. Demande de lettre de purge contre tous ceux qui voudraient contester aux impétrants le droit de vendre publiquement à la criée les immeubles et les meubles et les objets vieux ou neufs. 1672
- 126 Henri Cruyckens, maître witwercker, revident c. Les menuisiers de Bruxelles (Brussel), intimés. Confiscation d'un piédestal fait par le rescribent pour la chapelle de Tour et Taxis, à l'église du Sablon. 1672
- 127 Martin Barbier, ancien doyen des maçons et tailleurs de pierre à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les doyens en exercice dudit métier, rescribents. Demande d'une copie authentique des comptes de recettes et dépenses du métier, rendus par lui. 1673
- 128 Les bateliers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Pierre Scheltens, doyen des bateliers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Poursuite à charge du rescribent pour avoir, en préjudice des droits des suppliants transbordé des marchandises dans un bateau hollandais en plein fleuve à Lillo. 1673
- 129 Jacques Van Gindertaelen, impétrant c. Les meuniers de Louvain (Leuven), intimés. Opposition des intimés à la prise à ferme par l'impétrant du moulin à grain sur la Leye, sous prétexte qu'il est déjà fermier d'un moulin à foulon sur la Dyle. 1674
- 130 Josse Lecocq, greffier de la franchise de Merchtem, bourgeois de Bruxelles (Brussel) et procureur en cette ville, suppliant c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), fermiers du droit de louche, rescribents. Demande du suppliant de pouvoir entrer en franchise les grains récoltés par lui sur les terres et exposés au marché de Bruxelles (Brussel). 1674
- 131 François Goossens, fermier des moulins banaux à drêche de S.M. à Louvain (Leuven), suppliant c. des brasseurs de Louvain (Leuven), insinués. Demande en annulation d'une exécution faite par les insinués sur les biens du suppliant. 1674
- 132 Pierre Pantens, doyen des charrons de Bruxelles (Brussel),

suppliant c. André Droyen et François Mertens, anciens dudit métier, rescribents. Opposition des rescribents à la nomination du suppliant comme doyen, sous prétexte qu'il n'est pas Brabançon 1674

- 133 Jean Vander Hofstadt et consorts, ijserwitwerckers à Bruxelles (Brussel), emprenant pour les maréchaux-ferrants et les forgerons de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Antoine Meskens et Sébastien Gillis, défendeurs. Confiscation de cuillers en fer, fers à repasser, vispaenen, ect. 1674
- 134 Charles Mathei et Jacques Gaudinot, savoyards, suppliants c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation des suppliants contre la confiscation de leurs marchandises, faite sous prétexte que n'étant pas membres du métier, ils ne peuvent vendre au détail. 1674
- 135 Jean Hanssen, chauffournier (kalcksnijder), impétrant c. Les plafonneurs et les couvreurs de chaume de Bruxelles (Brussel), ajournés. Demande de l'impétrant de pouvoir continuer à exercer son métier par privilège. 1674
- 136 Les maréchaux-ferrants de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Gaspard Van Bouchout, horloger et forgeron à Bruxelles (Brussel), ajourné. Confiscation de divers objets en fer servant à l'ornementation des carrosses. 1674
- 137 La veuve de François Casimir de Sarolea, écuyer, baron de Barchon, impétrant c. Guillaume Dujardin et consorts, maîtres et compartionnaires des bures, schorrées, fosses et ouvrages des veines de Celly, Paume et Roy, situées dans le hameau de Wandre, baronnie de Herstal, ajournés. Revendication par l'impétrant du droit de poursuivre les travaux faits dans la houillère de Cheratte, en vertu d'une convention faite entre son beau-père et son mari. 1675
- 138 Jean Nicaise et consorts, brasseurs à Nivelles, appelants c. La dame abbesse et les trois membres de la dite ville, intimés. Protestation contre une ordonnance du 6 novembre 1674, défendant aux hôteliers, broquetiers et cabaretiers de brasser leurs bières, lors même qu'ils auraient acquis le demi métier. 1675
- 139 Pierre Moonen et consorts, boulangers à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens et les anciens du métier, rescribents. Demande des suppliants d'obliger les rescribents à rendre leurs comptes en présence de deux délégués choisis par les suppôts du métier, et à reproduire pour être revisés les comptes déjà rendus par eux. 1675

-
- 140 Les tonneliers de Louvain (Leuven), impétrants c. Les menuisiers, potiers, tourneurs de chaises, et cordiers, intimés. Protestation contre une ordonnance du magistrat de Louvain (Leuven), autorisant les doyens des intimés (qui, avec les suppliants constituent le grand métier) à intervenir dans l'examen des preuves des tonneliers. 1675
- 141 Les boulangers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les anciens et les busmeesters des meuniers et charretiers, intimés. Demande des intimés d'être séparés du métier des impétrants ou tout au moins de pouvoir, alternativement, nommer un doyen. 1676
- 142 Les bouchers de Malines (Mechelen), joint à eux le comte de Vertaing, grand veneur de Brabant, impétrants c. Jean-Jacques d'Ittre de Castre, baron de Boutersem, seigneur de Bonheyde, ajourné. Demande des impétrants d'être maintenus dans leur droit de chasser plume par plume, poil par poil, dans un rayon de 3 milles autour de Malines (Mechelen). Ce droit leur est concédé en raison des services qu'ils rendent à S.M. en la faisant suivre à la chasse par 2 chasseurs à sa livrée et 10 couples de chiens. 1676
- 143 Les prévôts, jurés et francs monnayeurs de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, impétrants c. Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), joint à eux le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre une ordonnance du 30 mars 1672 défendant aux impétrants, habitants d'Anvers (Antwerpen), d'acheter leurs viandes à Borgherhout et autres lieux voisins, et leur prescrivant de les acheter à Anvers (Antwerpen). 1676
- 144 Le compte de Vertaing, grand veneur de Brabant, nomine officii, demandeur c. Les bouchers de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Demande ou communication du privilège en vertu duquel les défendeurs prétendent avoir le droit de chasser plume par plume et poil par poil hors des franchises fôrets et garennes. 1679
- 145 Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Interprétation des conventions conclues entre Gillebert de Schoonbeke et le magistrat en 1552 et 1555 pour l'agrandissement de la ville, relatives à la construction de nouvelles brasseries et à l'accise sur la bière. 1676
- 146 Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Michel Immens, Jean Van Auwermeulen et consorts, ajournés. Reddition de comptes. 1676
- 147 Henri Van Gindertaelen, concierge de la draperie de Louvain (Leuven), ancien doyen des chaussetiers, suppliant c. Les chaussetiers de Louvain (Leuven), ajournés. Demande de

remboursement des frais et débours de divers procès soutenus par le suppliant au nom du métier. 1676

- 148 Les marchands de grains d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les mesureurs de blé d'Anvers (Antwerpen), intimés. Protestation contre une ordonnance du 15 septembre 1670 fixant le salaire des intimés. 1676
- 149 François Grimberghs, demandeur c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Demande d'être admis, sans devoir faire de preuve, en sa qualité de fabricant de boutons. 1677
- 150 Les tanneurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Sébastien Vandenberght, brasseur, rescibent. Protestation contre l'autorisation accordée au rescibent par la chambre des tonlieux d'établir dans la Senne un boom et un stoel pour puiser l'eau nécessaire à sa brasserie, cet établissement étant de nature à entraver le cours de l'eau et à nuire aux moulins à écorce dits de Eselsmolen. 1677
- 151 Le Syndic du Collège de médecine à Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Barth. Alex. De Vaux, défendeur. Refus du demandeur d'admettre le défendeur comme membre du Collège de médecine, sous prétexte qu'il est l'auteur d'un livre intitulé La vérité découverte dans lequel il attaque l'autorité de Galien et d'Hippocrate. 1677
- 152 Les merciers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les cordiers d'Anvers (Antwerpen), intimés. Opposition des impétrants à une ordonnance du 12 octobre 1673, enjoignant aux merciers vendant des filets et des clauwens de payer annuellement 5 sous aux doyens des cordiers. 1677
- 153 Les marchands de vin en gros d'Anvers (Antwerpen), suppliants, c. l'écotète d'Anvers (Antwerpen), les receveurs et les trésoriers de la ville rescibents. Protestation contre l'interprétation d'une ordonnance du 17 février 1649, réglant la vente et la livraison des vins en dehors de la ville. 1677
- 154 Josse le Cocq, procureur au conseil de Brabant, suppliant c. Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), rescibents. Paiement de vacations, débours, honoraires. 1678
- 155 Les tanneurs de Malines (Mechelen), suppliants c. Les députés des états de Brabant, rescibents. Demande d'une copie authentique des privilèges des suppliants pour être produite dans un procès intenté par eux au magistrat de Bruxelles (Brussel). 1678
- 156 Antoine Meeus, mercier à Bruxelles (Brussel), opposant. c. Doyens

des merciers de cette ville, exécutants. Demande en main-levée de la confiscation des marchandises, trouvées dans un magasin appartenant à une personne étrangère au métier et vendues par elle à l'opposant en fraude des droits des exécutants 1678

- 157 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Guillaume et Pierre Heymans et consorts, boulangers à Linkebeek, intervenant pour François Van Reusel, domestique et Nic. de Backer, meunier à Linkebeek, défendeurs. Confiscation des pains mis en vente par les défendeurs, sous prétexte que les boulangers étrangers ne peuvent en vendre que le jour du marché. 1678
- 158 Charles Tobie, impétrant c. Les forgerons de Bruxelles (Brussel), intimés. Refus d'admettre l'impétrant dans le métier parce qu'il a fait son apprentissage à Mons et non dans une ville du Brabant. 1678
- 159 Marie Thonis, héritière sous bénéfice d'inventaire de Gaspard Thonis le jeune, impétrante c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), ajournés. Demande en paiement d'une somme de 4.000 fl. à titre de dommages intérêts à charge des ajournés, pour avoir fait des placards accusant G. Thonis de vol et de banqueroute, malgré les lettres de sûreté de corps obtenues par lui. 1679
- 160 Cornélie Willems, veuve Pierre van Hezen, négociante à Anvers (Antwerpen), suppliante c. Les découpeurs de laine, rescribents. Demande des suppliants d'être maintenus dans le privilège de vendre les tentures et les draperies funèbres. 1679
- 161 Lambert Bacx, menuisier, intervenant pour Laurent Vincent Thomas, son ouvrier, appelant c. Les charpentiers de Louvain (Leuven), intimés. Demande de l'appelant de pouvoir intervenir dans le procès intenté à son ouvrier, poursuivi pour avoir fabriqué un escalier tournant. 1680
- 162 Les savoyards et les marchands de Milan et de la Lombardie, suppliants c. Les trésoriers et receveurs de Bruxelles (Brussel), intimés. Réformation d'une ordonnance du 17 juin 1678, rendue à la requête des passementiers, défendant aux suppliants la vente des étoffes, galons, rubans de soie et merceries en gros. 1680
- 163 Antoine Cornelis, bourgeois de Bruxelles (Brussel), revident. Les merciers de Bruxelles (Brussel), intimés. Poursuite intentée au revident pour avoir vendu des drogues et médicaments sans faire partie du métier des intimés. 1680
- 164 Les brasseurs de Liege, appelants c. L'écoute, le bourgmestre et les échevins de Liege, intimés. Réformation d'une ordonnance réglementant la capacité des tonneaux et obligeant les appelants à

les faire marquer à nouveau. 1680

- 165** Hubert Pepermans, pour sa femme Anne Carlay, demandeur, c. Les tanneurs de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Saisie des biens du demandeur, dont la femme s'est portée caution d'un prêt de 200 florins fait au nom du métier des tanneurs par Corneille Jassens, doyen dudit métier. 1680
- 166** Les tanneurs de Malines (Mechelen), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Réformation d'une ordonnance du 27 septembre 1675 imposant d'une taxe extraordinaire les cuirs et peaux étrangers, importés à Bruxelles (Brussel). 1681
- 167** Le magistrat de Bruxelles (Brussel), joint à lui l'officier fiscal de Brabant, suppliants c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande de pouvoir maintenir dans le droit de jauge, les droits de fourrier, de fortification et de Canal et d'interdire aux rescribents de le déduire quand ils vendent de la bière par aïme. 1682
- 168** Les bouchers et les marchands de bestiaux de Lier, joint à eux le magistrat de la ville, suppliants c. Les taxateurs jurés de la viande, du poisson et des autres objets de consommation de Bruxelles (Brussel), joint à eux le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation des suppliants contre les entraves mises par les rescribents à la vente de leurs bestiaux. 1682
- 169** Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Melchior Mayken, fripier, rescribent. Confiscation de 8 casques militaires. 1682
- 170** Les doyens des ouvriers chapeliers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les doyens du métier des chapeliers, intimés. Réformation d'une ordonnance rendue à la requête des intimés, abrogeant les anciens usages et coutumes des impétrants, p. ex.: la bourse commune pour l'entretien des malades, le droit de tenir des réunions dans leur chambre, de condamner à l'amende, ect. 1682
- 171** Les graissiers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. François Sierens, marchand à Bruxelles (Brussel), intimé. Poursuite à charge de l'intimé pour avoir vendu 10 setiers de colza. 1682,
- 171 /BIS** David Teniers contre les corporations des peintres, orfèvres et verriers. Protestation contre la confiscation de 4 chandeliers en cuivre, mise en vente par le suppliant, et saisis par les rescribents sous prétexte qu'ils semblent être argentés, 1683
- 174** Les forgerons, maréchaux-ferrants et ijserwitwerckers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Jan Wasteels, demandeurs c. Les

serruriers et horlogers de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Protestation des demandeurs contre la confiscation d'une horloge. 1683

- 175 Josse Lammens, marchand de grains à Bruxelles (Brussel), demandeur c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Concours entre créanciers sur les biens délaissés par Jaques Van Laethem, cabaretier, à l'Epée, rue de la Putterie. 1683
- 176 Les merciers de Liege, suppliants c. Le magistrat de la ville, rescribents. Demande des suppliants de faire maintenir les lettres patentes du 30 novembre 1492 défendant aux étrangers la vente des merceries en dehors des jours de marché hebdomadaires ou annuels et des jours de kermesse. 1683
- 177 Les vitriers, peintres et batteurs d'or de Bruxelles (Brussel), rescribents c. J.B. Gillis, intimé. Demande de l'intimé d'être dispensé de la preuve en sa qualité de fils de maître vitrier. 1684
- 178 Jean de Hocht, marchand de vin à Bruxelles (Brussel), rescribent c. Les tonneliers de Bruxelles (Brussel), intimés. Poursuite à charge du rescribent pour avoir réparé un tonneau de vin. 1684
- 179 Anne Roybaert, béguine au grand béguinage de Bruxelles (Brussel), demanderesse c. Doyens des chirurgiens et des barbiers, défendeurs. Poursuite à charge de la demanderesse pour exercices illégal de l'art de guérir. 1684
- 180 Les propriétaires des bancs et étaux de la grande boucherie de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le conseiller procureur général, intervenant pour le conseiller receveur général des domaines de S.M. au quartier de Bruxelles (Brussel), rescribents. Opposition des suppliants à la création et à la mise en adjudication de 8 nouveaux étaux. 1684
- 181 Les officiaux de service et les membres du collège de médecine à Anvers (Antwerpen), impétrants c. Helmont Paschal, médecin français, ajourné. Poursuite à charge de l'ajourné pour avoir exercé la médecine sans avoir été reçu docteur dans une université de S.M. 1684
- 182 Le recteur magnifique de l'université de Louvain (Leuven), joint à lui le docteur Charles Herregaut, professeur royal d'anatomie et M. Arnold Regaut, docteur de médecine, suppliants c. Les merciers de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre la confiscation de plusieurs douzaines de paires de gants que les deux docteurs, à l'occasion de leur promotion, avaient fait venir de Bruxelles (Brussel). 1685

-
- 183 Les merciers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les imprimeurs et les libraires de Bruxelles (Brussel), rescribents. Revendication du droit de vendre les almanachs, livres de prières, ect. 1686
- 184 Les 17 neiringhen de Lier, suppliants c. L'écoutète et les échevins du chef banc et du district de Lier, rescribents. Protestation des suppliants contre une ordonnance leur enjoignant de clore leurs propriétés. 1686
- 185 Marc Aurèle Vander Reest, exécuteur testamentaire d'Anne Martine Vander Reest, suppliant c. Les taverniers marchands de vin, rescribents. Demande en paiement d'une somme de 250 florins due à Henri Vander Reest, à titre de gages et d'émoluments des fonctions de cleric juré de la trésorerie. 1686
- 186 Les brasseurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre une augmentation de l'accise sur la bière. 1686
- 187 Les tanneurs de Bruxelles (Brussel), appelants c. Melchior Van Essche, tuteur des enfants de Maria Van Essche et de Jean Jacobs, corroyeur à Anvers (Antwerpen), intimé. Confiscation de deux peaux de vache tannées, mises en vente sur le marché de Bruxelles (Brussel). 1687
- 188 Les marchands de poisson de mer de Bruxelles (Brussel), joints à eux les facteurs des ventjaegers du Nederzijde, suppliants c. Les fermiers de la dîme du poisson à Anvers (Antwerpen), joint à eux le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Suppression de la dîme sur le poisson de mer perçue pendant le carême. 1687
- 189 Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. François Nicolas Lemmens, défendeur. Poursuite à charge du défendeur pour avoir vendu des bijoux et de l'argenterie sans faire partie du métier. 1687
- 190 Les bateliers de Lier, suppliants c. Le magistrat de Lier, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 11 décembre 1686 abolissant le tour entre les bateliers pour le chargement des bateaux pour la Hollande et la Zélande. 1687
- 191 Louis Carlier et consorts, boulangers à Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les doyens des boulangers de Bruxelles (Brussel), intimés. Demande des impétrants d'être reçus, en leur qualité de fils de maître, moyennant le seul paiement du vin d'honneur, et refus de leur part de payer le banquet dit proefmaeltijt, évalué à 80 fl. et le banquet dit ambachtmaeltijt, évalué à 150 fl. 1687
- 192 Henri de Cruyninghen, seigneur de Withem, drossard du pays et

duché d'Aarschot, suppliant c. Les boulangers de Louvain (Leuven), ajournés. Annulation de la poursuite faite par les ajournés par-devant les échevins de Louvain (Leuven), à charge de la veuve Gilles del Soing, boulangère à Héverlé, terre soumise à l'autorité des officiers du Duc. 1688

- 193 Josse Seghers et consorts, meuniers, revidents. c. Les doyens des meuniers de Bruxelles (Brussel), intimés. Refus des revidents de déclarer sous serment qu'ils ne partagent pas leurs bénéfiques avec les marchands de farine. 1688
- 194 Les P. Capucins d'Aarschot, suppliants c. Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotselaar, Haacht, Rymenam et keerbergen, rescribents. Demande de pouvoir faire haler gratuitement les bateaux, chargés gratuitement par les bateliers des matériaux nécessaires à la reconstruction de leur couvent. 1688
- 195 Les savetiers de Louvain (Leuven), impétrants c. Les cordonniers de Louvain (Leuven), intimés. Demande des impétrants d'être maintenus dans le privilège de faire des souliers neufs pourvu que la moitié du talon soit en vieux cuir, de faire des mules et des pantoufles, pourvu que la l'achterlap soit de vieux cuir. 1688
- 196 Mathieu Emptens et consorts, brasseurs à Turnhout, suppliants c. Le magistrat de Turnhout, rescribents. Protestation contre l'augmentation des droits sur la bière. 1688
- 197 Les charpentiers, charrons et molenslaegers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. L'avocat de Sadelere, rescribent. Poursuite à charge du rescribent pour avoir dans la construction d'une maison à Schaerbeek, employé des ouvriers étrangers du métier. 1689
- 198 Tobie Speltincx et consorts, meuniers à Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les doyens et anciens des meuniers, défenseurs. Refus des demandeurs de contribuer pour leur part au remboursement d'une somme de 4.000 fl. Empruntée au nom du métier pour la construction d'une maison située vis à vis de la fontaine bleue, à côté du Faucon. 1689
- 199 Henri Van Haeren, demandeur c. Les doyens des maçons et tailleurs de pierre de Louvain (Leuven), défenseurs. Protestation du demandeur contre le rejet de la preuve, trouvée défectueuse. 1689
- 200 Les fondeurs d'étain et de plomb de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les enfants de Jean Imbrechts, défenseurs. Confiscation de 42 assiettes en étain, vendues publiquement par J. Imberchts, sous prétexte qu'elles n'ont ni le titre ni la marque exigés par les ordonnances et qu'elles ne portent pas le nom du fondeur.

- 201 L'écoutète d'Anvers (Antwerpen), joint à lui la nation des brasseurs, demandeurs c. Lieven Verbist, défendeur. Confiscation de 4 tonnes de bière envoyées au défendeur par un de ses fermiers en déduction du fermage. 1689
- 202 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), joints à eux les propriétaires des étaux de la boucherie et l'office fiscal du Brabant, suppliants c. Les charcutiers de Bruxelles (Brussel), ajournés. Défense aux ajournés de vendre dans leurs maisons de la viande et des déchets de porc, tels que côtelettes, halshersten, schelhersten, servant à faire des carbonades. 1690
- 203 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Philippe Chamotte, brasseur à Malines (Mechelen), défendeur. Saisie de plusieurs tonneaux de bière expédiés par le défendeur à Bruxelles (Brussel) pour être vendus aux soldats de l'armée de S.M. 1690
- 204 Le dossard du chef banc de Deurne et Borgerhout, joints à lui les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Pierre Schobbens, cabaretier à Borgerhout, ajourné. Confiscation de 3 pièces de bière de Louvain (Leuven), pour cause de non-paiement de droits. 1690
- 205 Charles Suel et consorts, commis de la généralité des suppôts des brasseurs, impétrants c. Doyens du métier des brasseurs, intimés. Protestation contre une ordonnance rendue à la requête des intimés, imposant une surtaxe de 6 sous par tonne de bière pour couvrir les frais de deux instances en grande revision montant à la somme de 7.200 fl. consignés par les intimés. 1690
- 206 Les doyens et les huit de la gilde de la draperie de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel) et les coupeurs de draps, rescribents. Protestation contre une ordonnance du 20 juin 1690, publiée par le magistrat, sans l'avis des suppliants. 1691
- 207 Les bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. Augustin Van Ijsschot, meunier du moulin à eau d'Aarschot, rescribent. Demande de contraindre le rescribent à lever les écluses et à fournir l'eau nécessaire pour le passage des bateaux, conformément à la convention du 5 juillet 1669. 1691
- 208 Thomas del Trappe et consorts, suppliants c. Lambert de Xhenemont, conseiller et receveur des droits de houillère de Sa Majesté au duché de Limbourg, rescribent. Demande d'interdire au rescribent de faire passer les schorrées aux canaux d'écoulement à travers les biens des suppliants sans s'entendre au préalable avec eux pour les interdire. 1691

-
- 209 Les suppôts du second serment des chaussiers de Louvain (Leuven), suppliants c. Les suppôts du premier serment dudit métier, rescribents. Demande en annulation d'une décision du magistrat, autorisant l'un des rescribents à être reçu dans le métier sans avoir fait les années d'apprentissage. 1691
- 210 Adrien Vander Keelen, charron à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les carrossiers et les selliers, rescribents. Confiscation d'une chaise réparée par le suppliant. 1691
- 211 Les libres voituriers d'Anvers (Antwerpen) sur les villes de Bergen op Zoom, Gertruidenberg, Breda, ect., suppliants c. Les loueurs de carrosses d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Revendication par les suppliants du monopole du transfert des voyageurs et des bagages. 1691
- 212 Etienne Deppe, appelant c. Les maîtres et les confrères des bouchers de Nivelles, intimés. Protestation de l'appelant contre la confiscation de 4 quartiers de vache, mise en vente par lui dûment staplée. 1692
- 213 Les tonneliers de Louvain (Leuven), suppliant c. Les tourneurs de chaises, potiers, charrons et menuisiers formant avec les suppliants le grand métier de Louvain (Leuven), rescribents. Demande de séparation. 1692
- 214 Les magistrats de Bruxelles (Brussel), et l'office fiscal de Brabant, suppliants c. Les tanneurs de Malines (Mechelen), Anvers (Antwerpen) et Louvain (Leuven), rescribents. Protestation des suppliants contre les exès de l'exécution d'une sentence rendue contre le magistrat dans un procès relatif à l'augmentation des taxes sur les cuirs étrangers importés et mis en vente à Bruxelles (Brussel). 1692
- 215 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les trésoriers et receveurs de la ville, ajournés. Protestation des suppliants contre l'exécution faite à leur charge pour cause de non-paiement d'une somme de 100.000 fl. Promise par eux en échange de la cession de la taxe d'un sou par setier de drêche. 1693
- 216 Le magistrat de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), intimés. Réformation d'une ordonnance du 31 décembre 1692, imposant chaque mise à feu du four des intimés d'une taxe de 3 sous pour amortissement du subside accordé par la ville pour le rachat du logement militaire. 1693
- 217 Henri Moors, suppliant c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), intimés. Demande d'être dispensé des années d'apprentissage en qualité de fils de maître. 1693

- 218 Les poissonniers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. J.B. Van Hoorenbeek, chevalier, conseiller et receveurs général au quartier d'Anvers (Antwerpen), rescribent. Conterstation sur le montant des sommes dues à S.M. par les suppliants pour la location des étaux de poissonniers. 1693
- 219 Les députés des états de Brabant, intervenant pour leurs clerks commis à la recette des impôts sur le vin, impétrants c. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), intimés. Contestation sur le droit d'établir des impôts sur le vin exporté au plat-pays. 1693
- 220 Les doyens et les huit de la gilde de la draperie, joints à Pierre Dandelot, chapelier, suppliants c. Les chapeliers de Bruxelles (Brussel) et le magistrat de cette ville, rescribents. Revendication par les suppliants du droit de désigner les commissaires chargés d'ouir les comptes du métier des chapeliers. 1694
- 221 Les pelletiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Réformation d'une ordonnance défendant aux marchands étrangers de dépaqueter leurs marchandises dans les hôtels, auberges, maisons particulières pendant le marché, et leur enjoignant de les déballer dans leurs boutiques. 1694
- 222 Les savonniers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 13 avril 1683 grevant les huiles nécessaires à la cuisson des savons, d'un droit de 24 sols par tonneau à leur entrée dans la ville. 1694
- 223 Les couteliers, armuriers et spadeerders de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les ceinturoniers et fondeurs de cuivre, intervenant pour Henri Leremans, rescribents. Confiscation de poignées et gardes d'épées en or, argent, cuivre et cuivre doré. 1694
- 224 Les bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. La duchesse d'Aarschot, rescribente. Refus de payer de droit perçu par la rescribente au pont de Rotselaar. 1694
- 225 Jean Pauli, licencié en médecine à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Le collège de médecine de Bruxelles (Brussel), rescribent. Demande du suppliant de pouvoir pratiquer à Bruxelles (Brussel) durant le séjour qu'il y fait pour suivre un procès. 1694
- 226 Le compte de Cruyckenbourg et Corneille Jassens, meunier du moulin de Berchem, demandeurs c. Les meuniers et les Kerredrijvers d'Anvers (Antwerpen), défendeurs. Protestation contre la défense faite à C. Jassens, de venir chercher des grains à Anvers

(Antwerpen) ou d'y introduire les grains moulus dans don moulin. 1695

- 227** Les charpentiers de Louvain (Leuven), appelants c. Philippe Thielens, intimé. Demande en dommages intérêts pour les dégâts causés par la pluie à la paille de l'intimé emmagasinée dans une écurie dont trois couvreurs réparaient le toit, travail interrompu par l'opposition des appelants. 1695
- 228** Les teinturiers, tisserands de toile, tondeurs de drap, passementiers et fabricants de chaises d'Espagne, suppliants c. Les doyens et les huit de la draperie, joints à eux les tisserands de drap, rescribents. Conterstation sur l'étendue de la juridiction de la gilde de la draperie. 1695
- 229** Les maîtres arpenteurs jurés admis par le conseil de Brabant, suppliants c. François Puttaert, maître charpentier à Bruxelles (Brussel), rescribent. Défense au rescribent de s'immiscer dans le mesurage des maisons construites à Bruxelles (Brussel) ou ailleurs. 1696
- 230** Les bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotselaar et Haacht, rescribents. Contestation sur l'exécution d'un règlement de cette cour en date du 25 mai 1693 par lequel il est ordonné, entre autres, aux rescribents, d'amarrer les ancres des bateaux dans les tournants de la Dyle, afin de faciliter leur passage. 1696
- 232** La faculté de médecine de l'université de Louvain (Leuven), suppliant c. Renier Wouters, de Putte, rescribent. Demande en annulation de l'autorisation accordée au rescribent par le Collège de médecine de Bruxelles (Brussel), d'exercer son art dans le plat pays, bien que le rescribent n'eut pas obtenu son diplôme de licencié à l'université de Louvain (Leuven). 1697
- 233** Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Henri de Braye, fermier du droit de deux sous par pot de vin, intimé. Refus des impétrants de payer le droit sur les vins détruits par le bombardement. 1697
- 234** Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les prévôts et jurés de la monnaie de Sa Majesté, rescribents. Demande de pouvoir régler, pour éviter les fraudes et abus, la quantité de vin et de bière que les rescribents peuvent déposer dans leurs caves en franchise de droits. 1697
- 235** Les prévôts, contewardin et jurés de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Mise en liberté d'Henri de Cleyn, suppôt de la monnaie,

arrêté en violation des privilèges des suppliants. 1697

- 236 Les brasseurs de Lier et le magistrat de cette ville, suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation des suppliants contre l'augmentation du droit sur les bières de Lier, importées à Bruxelles (Brussel), et demande de les taxer au même prix que les bières de Louvain (Leuven). 1698
- 237 Les commis des suppôts du métier des boulangers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les doyens du métier, intimés. Demande d'obliger les intimés à se conformer à la sentence rendue le 3 juin 1695 et à produire par devant commissaires, les comptes du métier depuis 1673 pour, à l'intervention de 2 suppôts délégués par les impétrants, les revoir, les corriger et les clôturer; contestation sur l'interprétation de la dite sentence. 1698
- 238 Michel van Gobbelschroy et consorts, doyens des bouchers de Louvain (Leuven), suppliants c. Guillaume Bertonville, d'Heverlee, rescribent. Confiscation des viandes introduites en ville par le rescribent pour cause de non-paiement des droits d'accise. 1698
- 239 Guillaume Evrard, bourgeois de Nivelles, suppliant c. Les chirurgiens de la dite ville, rescribents. Demande du suppliant d'être admis à faire son chef d'œuvre et de permettre à son fils de raser. 1698
- 240 Les tanneurs de Malines (Mechelen), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Fixation des sommes à restituer par le rescribent du chef de perception illégale de droits sur les cuirs. 1698
- 241 Les boulangers de Lier, suppliants c. Le magistrat de la dite ville, rescribent. Restitution d'un prêt de 400 florins. 1698
- 242 Les cultivateurs de Diest, suppliants c. Le magistrat de Diest, emprenant pour les propriétaires des terres à Caggevine, habitants de Diest. Protestation des suppliants contre la prétention de leurs propriétaires de leur imposer le paiement des impôts mixtes. 1698
- 243 Les bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. La duchesse d'Aarschot, rescribente. Liquidation des sommes à restituer par la rescribente du chef de péage indûment perçues au pont de Rotselaar. 1699
- 244 Les merciers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les forgerons, maréchaux-ferrants et yserwitwerckers, rescribents. Demande de contraindre les rescribents à s'abstenir de toute saisie pendant le cours de l'instruction d'un procès pendant entre eux et relatif à leurs attributions. 1699

-
- 245 Les suppôts et compagnons meuniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens et anciens du métier, rescribents. Refus des suppliants d'approuver un emprunt de 4.000 fl., conclu par les rescribents pour l'achat du terrain dit le Moulin à Vent, situé sur la Grande Place, et la construction d'une maison, destinée à remplacer l'ancienne maison des meuniers, située au lieu dit den Mommaert, détruite par le bombardement. 1699
- 246 Les suppôts des brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens et anciens du métier, rescribents. Remise en vigueur d'une ordonnance du 27 janvier 1468, défendant la réélection d'un doyen sortant avant le terme de deux ans. 1699
- 247 Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Demande de surseoir à la perception du petit impôt jusqu'à décision d'un procès pendant entre eux sur cette matière. 1699
- 248 Les nation des bierkruiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Jean Wittebol, rescribent. Demande en paiement du droit de 5 sous par tonne de bière pour 8 tonneaux expédiés à Alost (Aalst) (Aalst). 1699
- 249 Les intendants et administrateurs de la franche cave à vin du chapitre de Ste.-Gudule et du clergé, suppliants c. Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), rescribents. Revendication du droit de vendre à toute personne dans ou hors Bruxelles (Brussel) les vins non consommés, resant des vins qu'ils peuvent introduire annuellement en franchise dans leur cave. 1699
- 250 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Différend relatif à la construction de leurs maisons respectives sur la Grande Place. 1699
- 251 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Alexandre de Walsche, doyen du métier, receveur de l'impôt établi sur le bétail, joints à lui les autres doyens et les anciens, défendeurs. Demande d'obliger A. de Walsche à fournir caution en garantie de la recette. 1700
- 252 Les forgerons d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les 9 porteurs jurés de charbons, rescribents. Revendication par les suppliants du droit de faire peser les menus charbons par leurs valets et de les faire porter aux clients par les portefaix. 1700
- 253 Martin van Kildonck, impétrant c. Les fabricants de cuirs blancs et les bourreliers de Louvain (Leuven), intimés. Confiscation de 19 peaux de mouton et d'une peau de veau garnie de ses poils,

vendus par l'impétrant, étranger au métier. 1700

- 254 Corneille vander Veken et consorts, tondeurs de draps à Lier, emprenant pour le procureur Adriani, suppliants c. Jean de Kindere, suppôt du métier, rescribent. Refus du rescribent de contribuer aux frais et dépens d'un procès intenté aux teinturiers par les suppliants. 1700
- 255 Philippe Jassens, fripier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les charpentiers et molenslagers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Revendication par le suppliant du droit de vendre les moulins à bras ou moulins de campagne inventés par son grand-père. 1700
- 256 Les bateliers de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de Louvain (Leuven) et Michel Marcelis, batelier à Malines (Mechelen), rescribents. Protestation des suppliants contre les entraves mises au chargement et déchargement de leurs navires pour favoriser Michel Marcelis, neveu d'un ex-bourgmestre des nations. 1700
- 257 Les haleurs de bateaux de Rotselaar, Werchter et Haacht, suppliants c. Les bateliers de Malines (Mechelen), rescribents. Demande des suppliants d'être dispensés d'exercer leur métier les dimanches et jours de fête. 1700
- 258 Les merciers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Firmin Bertun, fripier, intimé. Poursuite à charge de l'intimé pour avoir vendu publiquement une partie d'indigogulatimalo en fûts. 1700
- 259 P. Vandenbroeck, conseiller pensionnaire et greffier des Etats de Brabant, suppliant c. Les bouchers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande d'obliger les rescribents à fournir annuellement conformément à un ancien usage, un bœuf gras. 1700
- 260 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), intimés. Rappel à l'exécution d'une convention du 19 janvier 1621, concernant l'usage de la brasserie de la ville par les particuliers. 1700
- 261 Louis Pasquier, pour Marie Beys, sa femme, suppliant c. Les tailleurs de Nivelles, rescribents. Protestation du suppliant contre la défense faite à sa femme de tenir boutique ouverte pendant l'absence de son mari. 1701
- 262 Joseph François Dumonceau, Premier député des censiers et faubourtiens de Nivelles, suppliant c. Les maîtres des métiers de la dite ville, rescribents. Demande en restitution de la part afférente au suppliant, formant avec les rescribents le 3e membre du magistrat, dans le passément des maltôtes. 1701

-
- 263 Le magistrat de Lier, impétrants c. Les boulangers de Lier, intimés. Réformation d'une ordonnance sur le prix et le poids du pain, publiée à l'insu des intimés. 1701
- 264 Les tondeurs et apprêteurs de drap de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les trésoriers et receveurs de Bruxelles (Brussel), emprenant pour N. Van Assche, intimés. Confiscation de 37 pièces de drap de Limbourg et 2 frappers, n'ayant pas la largeur prescrite par les ordonnances. 1702
- 265 Augustin Picaret, suppôt de la monnaie de Sa Majesté à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les prévôts et jurés de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, rescribents. Contestation sur le paiement du loyer de la maison des monnayeurs située sur le marché au bétail et louée au suppliant. 1702
- 266 Les bateliers de Louvain (Leuven), Anvers (Antwerpen) et Malines (Mechelen), suppliants c. N. Vanden Schilde, fermier de l'accise sur le bois, le charbon et la chaux à Louvain (Leuven), rescribent. Refus des suppliants de payer le droit d'un vork sur chaque sac de charbon qu'ils transportent. 1702
- 267 Les selliers et les carrossiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les harnacheurs, rescribents. Revendication du droit de fabriquer les objets servant à la monture et au 'gereck' des chevaux de selle et de charge. 1703
- 268 Joseph Delmotte, suppliant c. Les forgerons de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande du suppliant d'être maintenu dans le privilège de vendre les ormailleries nécessaires à l'harnachement des chevaux et à l'ornementation des carrosses. 1703
- 269 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le magistrat de cette ville, intimés. Demande d'une nouvelle base pour la fixation hebdomadaire du prix du pain blanc et du pain de seigle. 1703
- 270 Jacques Spiessens, impétrant c. Les bateliers d'Anvers (Antwerpen), ajournés. Demande d'être admis comme fils de maître. 1703
- 271 Les brasseurs de Vilvoorde, suppliants c. Le magistrat de Vilvoorde, rescribents. Abolition de l'impôt de 3 florins par stoksel de bière. 1703
- 272 Henri de Groot, maître maçon à Louvain (Leuven), suppliant c. maçons, tailleurs de pierre et sculpteurs de cette ville, rescribents. Demande de lettres patentes de cession misérable. 1703

- 273 Christophe Daninx, ancien doyen des boulangers de Lier, suppliant c. Les boulangers de Lier, rescribents. Restitution des vacations et débours faits par le suppliant au nom des rescribents dans un procès entre eux et le magistrat. 1704
- 274 Les taverniers marchands de vin de Louvain (Leuven), suppliants c. Toussaint de Lattre, de Paris rescribent. Refus des suppliants d'admettre le rescribent dans leur métier, malgré son admission dans la grande gilde de Louvain (Leuven). 1704
- 275 Doyens des boulangers de Lier, suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réduction du taux excessif des honoraires réclamés par les rescribents du chef des devoirs par eux faits au nom des suppliants, dans la collation des pièces, audition des témoins et autres formalités d'un procès pendant devant le magistrat d'Anvers (Antwerpen) entre les suppliants et Jean Selbiers. 1704
- 276 Les maîtres des métiers de Nivelles, suppliants c. Joseph François Du Monceau, Premier député du dehors de la dite ville, rescribent. Annulation d'une sentence rendue contre les prédécesseurs des suppliants. (n°262) 1705
- 277 Les poissonniers de Louvain (Leuven), suppliants c. Les Roi, connétables, doyens et anciens de la grande gilde de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre l'abus du privilège des rescribents en vertu duquel chaque membre de la grande gilde peut choisir le métier dans lequel il veut entrer; les bouchers de Louvain (Leuven) demandent tous d'être admis dans le métier des suppliants pour pouvoir vendre du poisson. 1705
- 278 Doyens, anciens et suppôts de la gilde de la draperie de Lier, suppliants c. Les chefs doyens de la dite gilde rescribents. Protestation contre la prétention des rescribents de s'attribuer les 5 sous payés par ceux qui sont admis dans la gilde. 1705
- 279 Les menuisiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de la ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance modifiant les conditions d'admissibilité dans le métier. 1705
- 280 Les marchands drapiers du pays et duché de Limbourg, suppliants c. Les tondeurs et apprêteurs de drap de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation contre la prétention des rescribents de vouloir faire subir aux draps en transit, l'épreuve de l'eau pour s'assurer s'ils ont la longueur voulue par les ordonnances. 1706
- 281 François Peyssens, suppliant c. Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), intimés. Demande d'être admis dans le métier. 1706

-
- 282 Le Collège de médecine à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Le R.P. Avertain, Carme. Poursuite pour exercice illégal de l'art de guérir. 1706
- 283 Les fripiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. J.B. de Groot, imprimeur sur coton, rescribent. Poursuite à charge du rescribent pour avoir vendu du linge et de la vieille toile. 1706
- 284 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre une ordonnance augmentant les droits sur les bières exportées de la ville. 1706
- 285 Les fripiers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Corneille et Denis Van Damme, intimés. Poursuite à charge des intimés pour avoir vendu des toques, des casquettes et des bonnets fabriqués avec de vieilles étoffes. 1707
- 286 Les meuniers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 23 mai 1705, réglant la vente de la farine. 1707
- 287 Jean Lardon et consorts, brasseurs à Louvain (Leuven), suppliants c. Les doyens du métier, rescribents. Reddition de compte des sommes provenant de l'accise sur la bière, affirmée par les rescribents, et demande de paiement de la part qui revient aux suppliants, dans les bénéfices. 1707
- 288 Le magistrat de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les orfèvres d'or et d'argent, ajournés. Rappel des ajournés à l'exécution des conditions leur imposées pour l'émission d'une loterie de 100.000 fl. 1707
- 289 Les merciers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les orfèvres d'or et d'argent d'Anvers (Antwerpen), et les conseillers et maîtres de la monnaies de S.M. aux Pays-Bas, rescribents. Maintenu du droit de vente des objets dorés ou argentés. 1707
- 290 Jean Sarteau, bailli des bois de Sa Majesté au quartier de Nivelles, suppliant c. Les chirurgiens de la ville, rescribents. Poursuite pour exercice illégal de l'art de guérir. 1707
- 291 Les marchands de linge de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de la ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 15 mars 1702, obligeant les suppliants au paiement annuel d'un ducaton et les annexant au métier des menuisiers. 1707
- 292 J.B. Michiels et consorts, marchands de genièvre, eau de vie et

autres eaux distillées à Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les déchargeurs jurés de Bruxelles (Brussel), intimés. Réformation d'une ordonnance du 11 octobre 1706 augmentant le salaire dû aux intimés pour le déchargement et la mise en cave des tonneaux. 1708

- 293 Les poissonniers de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Demande d'adjuger publiquement la ferme de l'accise sur la viande. 1708
- 294 Les admodiateurs des moyens généraux du Brabant, impétrants c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), intervenant pour François Verhelwegen, intimés. Confiscation de 5 tonnes de double bière qui ne sont pas pourvues de la marque. 1709
- 295 Les louageurs de chaises et de carrosses à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Réformation d'une ordonnance du 23 juin 1710 accordant aux voituriers d'Anvers (Antwerpen) le monopole du transfert des voyageurs et des marchandises à Breda, Bois-Le-Duc ('s Hertogenbosch), Berg-op-Zoom, ect. 1710
- 296 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), impétrants c. Jacques van Herbergen, ajourné. Refus d'admettre l'ajourné dans le métier. 1710
- 297 Guillaume Bennens, haleur de bateaux à Rotselaar, suppliant c. Les haleurs de bateaux de Werchter, Rotselaar et Haacht, rescribents. Protestation du suppliant contre le refus des rescribents. De lui laisser exercer son métier sous le prétexte qu'il a accepté les fonctions de chasseur de chiens hors de l'Eglise. 1710
- 298 Henri Vander Borch et consorts, meuniers à Bruxelles (Brussel), revidents. Le lieutenant amman, intimé. Codamnation des revidents à une amende de 3 florins pour avoir contrevenu à l'art. 6 de l'ordonnance du 9 juin 1695, leur défendant la vente de la fleur de farine. 1711
- 299 Pierre de Man et consorts, brasseurs à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Pierre Coen, capitaine de la garde bourgeoise à Anvers (Antwerpen), insinué. Diminution de la taxe payée par les suppliants pour l'exemption de leurs valets du service de la garde bourgeoise, le nombre de ceux-ci ayant été diminué. 1711
- 300 Les serruriers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Pierre Maskens, carrossier, impétrants c. Les forgerons, maréchaux-ferrants et ijserwitwerckers, intimés. Confiscation de ressorts de carrosses, vendus par Pierre Maskens. 1711

-
- 301 Les charpentiers de Louvain (Leuven), suppliants c. François Vander Linden, rescribent. Refus d'admettre le rescribent dans leur métier. 1711
- 302 Les fabricants de heaume, de longs couteaux et les spadeerders, de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Jean et Gilles Landron, tourneurs, défenseurs. Confiscation de piques et de pertuisanes vendues par les défenseurs. 1712
- 303 Les tanneurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les bouchers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour J.B. Bauwens, boucher, rescribents. Confiscation des peaux exportées par J.B. Bauwens, avant qu'elles n'eussent au préalable, conformément aux ordonnances, été mises en vente sur le marché de Bruxelles (Brussel). 1712
- 304 Ignace de Vilain, écuyer, conseiller et receveur général au pays d'Alost (Aalst), suppliant c. Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande de forcer les rescribents à consigner l'original des lettres patentes d'autorisation de leur loterie et tous les billets imprimés et affichés, par suite du refus des rescribents d'accorder aux suppliants la gratification promise à celui qui, dans un délai déterminé aurait mis le plus de lots sur un même nom. 1712
- 305 Les suppôts des forgerons, maréchaux-ferrants et ijserwitwerckers de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les doyens dudit métier, protestation contre la présentation des rescribents de s'attribuer les 150 florins payés par les maîtres nouvellement nommés. 1712
- 306 Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), intervenant pour J.B. du toict, rescribents. Refus des suppliants d'admettre Jos. du Toict dans leur métier. 1713
- 307 Antoine Van Noy, chapelier à Bruxelles (Brussel), appelant c. Les passementiers et les merciers, intimés. Confiscation des galons d'or et d'argent vendus par l'appelant. 1713
- 308 Les doyens en exercice des brasseurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Luc Tielemans et consorts, anciens doyens, rescribents. Demande en paiement d'une somme de 1.272 florins due par les rescribents après appuration de leurs comptes. 1713
- 309 Hubert Cosyns et Ferdinand Lamerechts, doyens sortants des marchands de poissons d'eau douce, impétrants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel) et Marten Grimbrechts, ajournés. Protestation des impétrants contre la nomination de M. Grimbrechts comme doyen du métier. 1713

- 310 Les armuriers et les spadeerders de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Henri Oudervoet, fripier, intimé. Confiscation de vieilles armures vendues par l'intimé. 1713
- 311 Les brasseurs de Louvain (Leuven), impétrants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), ajourné. Demande des impétrants que l'ajourné leur remette la grande accise sur la bière por l'affermage duquel ils ont été les derniers enchérisseurs. 1713
- 312 Les marchands de poisson d'eau douce de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), ajourné. Protestation des suppliants contre la défense qui leur est faite de se réunir en chambre sans l'autorisation du magistrat et la présence du lieutenant amman. 1713
- 313 Les meuniers de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), rescribents. Réformation d'une ordonnance soumettant au baeckaccys, les bouquettes, le gruau, ect. 1713
- 314 Alexandre de Pauw, doyen du grand métier de Louvain (Leuven), suppliant c. Les trois autres doyens dudit grand métier, rescribents. Protestation contre une saisie exécution faite à charge du suppliant pour cause de non-exécution d'une transaction verbale. 1713
- 315 Les meuniers et marchands de farine de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Pierre Seghers, marchand de farine, rescribent. Confiscation de fleurs et de gâteaux de bouquettes, importés de Malines (Mechelen) à Bruxelles (Brussel). 1714
- 316 Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Henri van Nieuwenhuysse, intimé. Paiement de deux veaux achetés par l'intimé à Henri de Backere. 1714
- 317 Les cordonniers et les corroyeurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Gérard Minne, cordonnier à Anvers (Antwerpen), intimé. Confiscation de souliers et de mules. 1714
- 318 Les maîtres et confrères du métier de St.-Joseph à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les échevins de la dite ville, rescribents. Revendication par les suppliants du droit de faire les ouvrages de charpente et d'y employer tels ouvriers qu'il leur plaît, droit qui leur est contesté par les charpentiers, les maçons et les escailteurs. 1714
- 319 Les bouchers de Louvain (Leuven), suppliants c. Les poissonniers de Louvain (Leuven), ajournés. Revendication du droit de vendre des poissons. 1714

-
- 320 J.B. Radeleth et Amélie Sneyers, messagers de l'université et de la ville de Louvain (Leuven) vers Bruxelles (Brussel), suppliants c. Barthélemy Verseim, facteur des carrosses de Bruxelles (Brussel) sur Louvain (Leuven) et vice versa, joints à lui les louageurs des dits carrosses, rescribents. Revendication par les suppliants du droit de transporter des paquets et des marchandises par leurs chaises et leurs calèches. 1714
- 321 Les prévôts et jurés de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, intervenant pour Corneille Huysmans et Joseph Hoornis, suppliants c. Magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Refus des suppliants d'accepter les fonctions de doyen de la gilde de St.-Luc et de marguillier de l'église St.-Jacques. 1714
- 322 L'écoutète d'Anvers (Antwerpen), les passementiers et les rubaniers de cette ville, suppliants c. François Chardon, rescribent. Confiscation de 20 pièces de rubans en soie, satin et filoselle, en vertu de l'ordonnance du 27 novembre 1664 défendant l'importation des rubans fabriqués au moyen de moulins ou machines. 1715
- 323 Les courriers assermentés de Sa Majesté, demandeurs c. Les Etats de Brabant, défendeurs. Exemption de l'impôt du 20e denier. 1715
- 324 Les louageurs de carrosses et de chaises à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les facteurs, rouliers et charretiers assemblés de la ville, rescribents. Demande d'enlever aux rescribents le monopole du transport des voyageurs et des marchandises vers les Provinces-Unies pour cause d'inexécution des conditions insérées dans l'octroi. 1715
- 325 Gilles Sucquet, commerçant à Anvers (Antwerpen), échevin de la monnaie de Sa Majesté, suppliant c. Les prévôt et jurés de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, rescribents. Protestation contre le refus des rescribents de convoquer le suppliant à leurs réunions, pour cause de son insolvabilité. 1715
- 326 Les orfèvres d'or et d'argent de Louvain (Leuven), suppliants. c. Pierre Paul Morreau, rescribent. Refus d'admettre le rescribent dans le métier. 1715
- 327 Le régent et les conventuels de l'abbaye de St.-Michel à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les menuisiers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande d'être maintenus dans le privilège de pouvoir faire par leurs domestiques tout ouvrages de meuniserie, tant dans l'enclos du couvent que dans les maisons des environs qui leur appartiennent. 1715
- 328 Robert de Roy et consorts, fondeurs de plomb et d'étain à Bruxelles

(Brussel), suppliants c. Les doyens, anciens et suppôts du métier, rescribents. Abrogation de l'art. 27 de l'ordonnance du 20 novembre 1658 ordonnant que tout ouvrage fabriqué à l'étranger soit soumis à l'examen des doyens, poinçonné, et qu'il acquitte le droit de 2 sous. 1715

- 329 André Hals, suppliant c. Les passementiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande d'une pension alimentaire de 6 sous par jour au profit du rescribent, emprisonné au Treurenberg pour cause de non-paiement des frais d'un procès perdu contre les rescribents. 1715
- 330 Le magistrat de Louvain (Leuven), suppliant c. Les marchands d'Anvers (Antwerpen), vendant des fils, rubans de fils, lacets, toiles, cotons, épingles, rescribents. Demande d'être maintenu dans le droit de frapper les dites marchandises du droit d'1/2 pour cent à leur entrée à Louvain (Leuven). 1715
- 331 Pierre Roose, impétrant c. Les orfèvres de Bruxelles (Brussel), intimés. Poursuite à charge de l'impétrant pour avoir prêté son poinçon à un orfèvre étranger du métier. 1715
- 332 Le magistrat et les brasseurs de Liege, suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Réformation d'une ordonnance défendant de faire payer les bières étrangères plus de 3 sous le pot à Anvers (Antwerpen) et la banlieue. 1715
- 333 Augustin de Winter, batelier à Malines (Mechelen), suppliant c. Le magistrat d'Aarschot, rescribents. Abolition de la taxe mise sur les bateaux chargés de bois, de charbons, d'écorces. 1715
- 334 Les orfèvres de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), rescribents. Abrogation d'une ordonnance enjoignant aux suppliants de recevoir le serment de P.P. Morreau. 1715
- 335 Les witwerckers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Albert Mignon, menuisier, rescribent. Saisie d'une armoire en bois blanc. 1716
- 336 Les chirurgiens et les barbiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. J.B. Struye, rescribent. Poursuite pour exercice illégal de l'art de guérir. 1716
- 337 Les prévôts et jurés de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, intervenant pour Balthasar Schrijvers, leur valet, impétrants c. L'écouterie et le magistrat d'Anvers (Antwerpen), joints à eux les fripiers de cette ville, intimés. Conflit de juridiction entre le magistrat d'Anvers (Antwerpen) et les impétrants pour connaître d'une plainte faite à charge de B. Schrijvers, accusé d'avoir vendu

de vieux habits dans son magasin. 1716

- 338 Les maçons de Louvain (Leuven), suppliants c. Pierre Vandendaele, rescribent. Refus d'admettre le rescribent dans le métier. 1716
- 339 Les brasseurs de Diest, suppliants, c. Le receveur de la dite ville, rescribent. Protestation contre une augmentation du droit d'accise sur les brassins. 1716
- 340 Henri Michiels, doyen des chirurgiens de Vilvoorde, suppliant c. Les doyens des cordonniers, bateliers, serruriers et autres métiers de la ville, rescribent. Demande du suppliant d'être maintenu dans les fonctions de député des nations, quoiqu'il fut candidat de la minorité de doyens. 1716
- 341 Les menuisiers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Jean de Broe, défendeur. Confiscation de divers objets de menuiserie trouvés dans la maison du défendeur. 1716
- 342 Les doyens et anciens des brasseurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Luc Thielemans, ex-doyen, rescribent. Demande en reddition de compte des produits de la grande accise sur la bière, perçus par le rescribent. 1716
- 343 Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Jean Nicolaes, ajourné. Confiscation d'habits confectionnés par l'ajourné. 1716
- 344 Les députés des Etats de Brabant, demandeurs c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Josse Vander Schueren, défendeurs. Refus des défendeurs d'admettre dans leurs maisons et brasseries les individus commis par les demandeurs à la perception de l'impôt sur la bière, s'ils ne sont accompagnés d'un wardeerder juré des accises sur la bière nommé, sur la présentation des brasseurs, par les trésoriers et receveurs de la ville. 1716
- 345 Les cordonniers et corroyeurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les savetiers, intimés. Délimitation de leurs attributions respectives. 1717
- 346 Les potiers d'étain et les plombiers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. André Chapel, mercier à Bruxelles (Brussel), défendeur. Confiscation, en vertu de l'ordonnance du 20 novembre 1658 de deux tonneaux d'objets en étain, importés à Bruxelles (Brussel). 1717
- 347 François Joseph Bruyninx, apprêteur et marchand de drap à Anvers (Antwerpen), juré de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, joints à lui les prévôts et autres jurés, suppliants c. Les apprêteurs

de drap à Anvers (Antwerpen), joints à eux le magistrat de la ville, rescribents. Demande des suppliants de n'autoriser les visites domiciliaires chez lui qu'avec l'assistante d'un commissaire des monnayeurs. 1717

- 348 Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), suppliants c. J.B. de Waha, fermier de l'accise sur les vins et eaux de vie, ajourné. Demande d'être déchargés de la responsabilité de la négligence des tiers, oubliant, en exposant leurs vins, de déposer leur passeport aux portes de la ville. 1717
- 349 Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de la ville, rescribents. Demande des suppliants de modifier en leur faveur, l'article 24 (concernant les vins) des conditions de l'affermage des moyens généraux. 1717
- 350 L'écoutète d'Anvers (Antwerpen), les passementiers et rubaniers de la dite ville, revidents. c. François Chardon, intimé. Confiscation d'un panier de rubans, en vertu de l'ordonnance du 29 novembre 1664 prohibant l'importation de rubans fabriqués sur des moulins. 1717
- 351 Les tonneliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat, rescribents. Evocation d'un procès. 1717
- 352 Les marchands de Flandre, de Hainaut et de Bruxelles (Brussel), vendant du lin, les fils, lingerie, cotonnettes, bombasines et autres merceries, suppliants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre une augmentation du droit d'accise sur les merceries importées à Louvain (Leuven). 1717
- 353 Jean Smets, appelant c. Les plafonneurs et couvreurs de Louvain (Leuven), intimés. Poursuite à charge de l'appelant pour avoir fait plafonner une maison située à Wilsele, par un ouvrier étranger. 1717
- 354 Les préfets et assesseurs du Collège de médecine de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les anciens et les examinateurs du métier des apothicaires, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 5 octobre 1715 réglant les attributions respectives des parties et mettant un terme à leurs contestations. 1717
- 355 Les marchands de poissons d'eau douce de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Hubert de Vadder, poissonnier, défendeur. Poursuite du chef d'injures envers les doyens et les anciens du métier. 1717
- 356 Henri de Waersegger, suppliant c. Les brasseurs de Louvain (Leuven), rescribents. Demande du suppliant d'être admis, comme fils de maître dans le métier des rescribents. 1718

-
- 357 Corneille Bosyn et Michel Maeck, boulangers à Berchem et à Stalle, suppliants c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Maintien du privilège de vendre des pains au cimetière d'Anderlecht, le 1er et le 2e jour de Pentecôte. 1718
- 358 Les suppôts des métiers tenant boutiques et les propriétaires des boutiques de Borgerhout, Wilrijk, Berchem, Merksem, Dambrugge, suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Protestation contre les entraves mises par les rescribents au libre exercice de la profession des suppliants. 1718
- 359 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les tanneurs, intimés. Contestation sur la validité d'une ordonnance de 1601 défendant aux bouchers d'exporter les peaux avant de les avoir présentées au marché. 1718
- 360 Le président du grand Collège de l'université de Louvain (Leuven), suppliant c. Les bouchers, rescribents. Demande d'obliger les rescribents à réparer la boucherie et à la fréquenter plus assidûment. Les suppliants sont propriétaires d'un chynsboeck, hypothéqué sur la dite boucherie. 1718
- 361 Le superintendant et le receveur du rivage à Bruxelles (Brussel), emprenant pour leur charpentier juré, suppliants c. Le magistrat et les charpentiers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Revendication par les suppliants du droit de faire toutes les réparations nécessaires au bac de passage à Anvers (Antwerpen) et à ses annexes, considérés comme une dépendance du Canal. 1718
- 362 Henri de Waersegger, ancien doyen des brasseurs de Louvain (Leuven), suppliant c. Les doyens en exercice, rescribents. Reddition de compte des derniers provenant de l'administration du métier et restitution des livres. 1719
- 363 Les 18 travailleurs du Mayersgat à Anvers (Antwerpen), suppliants c. La veuve Hendricx, intimé. Demande en paiement du salaire dû pour le déchargement et le transport à domicile de diverses pipes de tabac. 1719
- 364 Quelques suppôts des apothicaires de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les proefmeesters et les anciens du métier en exercice, défenseurs. Demande de mettre sous séquestre les registres aux résolutions du métier, pour être consultés par les demandeurs; demande de donner à l'avenir connaissance aux demandeurs de toutes les résolutions. 1719
- 365 Les apothicaires de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat, rescribents. Demande de publier une ordonnance décrétant que

deux commissaires, nommés par les suppôts du métier, seront à l'avenir admis aux redditions de comptes et aux résolutions du métier, à peine de nullité d'incelles. 1719

- 366 Les francs bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. Les haleurs de bateaux d'Aarschot, rescribents. Demande d'une ordonnance réglant le salaire des rescribents. 1719
- 367 Les bouchers de Dierst, suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une résolution du magistrat, relative à l'admission des fils de maître. 1719
- 368 Les fripiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les députés des Etats de Brabant, intervenant pour Pierre Van Bocxtem, rescribents. Confiscation de matelas, serges, couvertures, bonnets de nuit, ect. Achetés hors de la ville pour la garnison de Bruxelles (Brussel), par P. Van Bocxtem, pour le compte des Etats de Brabant. 1719
- 369 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), joint à eux Pierre Seghers, demandeurs c. Le superintendant du Canal défendeur. Refus des demandeurs de solliciter l'autorisation du défendeur pour charger leurs navires dans ou hors de la ville. 1719
- 370 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le receveur du Canal, intervenant pour Paul Carels, batelier du veerschuyt, rescribent. Demande en dommages intérêts à charge de P. Carels pour avoir transporté sur son bateau les meubles et les bagages du duc d'Ursel, alors que les suppliants seuls pouvaient les transporter dans leur beurtschuyten. 1719
- 371 La veuve de Wilde, frippièrre à Bruxelles (Brussel), suppliante c. Les arquebusiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Main-levée de la saisie de deux vieux boulets en fer, faites par les rescribents. 1719
- 372 Pierre Ackermans, brasseur de Louvain (Leuven), suppliant c. Les doyens du métier des brasseurs, rescribents. Demande d'obliger les rescribents à entreprendre pour le suppliant dans un procès intenté au fermier de la grande accise sur la bière. 1719
- 373 Les maîtres voituriers de Gosselies, suppliants c. Jacques André, entrepreneur de la chaussée de Gosselies à Charleroi, rescribent. Demande d'obliger le rescribent à suspendre la perception des droits de barrière jusqu'à l'achèvement de la chaussée. 1720
- 374 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), intervenant pour le superintendant et le receveur du rivage, rescribents. Demande d'interdire au superintendant d'hypothéquer des rentes sur les droits mis sur le

chauffage des fours. 1720

- 375** Le woutmeester de Brabant, demandeur c. Les déchargeurs jurés des charbons de houille, de bois et de forge à Bruxelles (Brussel), défendeurs. Revendication pour les employés du demandeur du monopole du déchargement. 1720
- 376** Les fripiers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Henri Oudervoet, impétrant c. Les harnacheurs et les spadeerders de Bruxelles (Brussel), intimés. Confiscation de vieux harnais. 1720
- 377** Les brasseurs de Louvain (Leuven) suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Refus des suppliants de payer, pour la grande accise sur la bière affermée par eux, une somme supérieure à celle payer précédemment. 1720
- 378** Les marchands de grains, chaux et sel à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les portefaix de la dite ville, rescribents. Revendication par les suppliants du droit de faire transporter par leurs ouvriers ou domestiques les sacs de grains, chaux ect. , depuis leurs greniers ou entrepôts, jusqu'aux bateaux. 1721
- 379** Les bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le superintendant du Canal, rescribent. Interprétation de la sentence rendue par le conseil le 23 décembre 1719, sur la question du chargement des bateaux. 1721
- 380** Les carrossiers et selliers de Bruxelles (Brussel), joint à eux le magistrat de cette ville, suppliant le magistrat de cette ville, rescribents. Demande en annulation d'une ordonnance du 23 décembre 1712 défendant aux Anvers (Antwerpen)ois d'acheter à Bruxelles (Brussel) des carrosses, chaises, berlines, etc. 1721
- 381** Les marchands de grains et les bateliers faisant les transports des grains, impétrants c. Les portefaix de Bruxelles (Brussel), ajournés. Réformation d'une ordonnance du 25 avril 1720 accordant aux ajournés et monopole du chargement, déchargement et transport des grains à Bruxelles (Brussel) et figant leur salaire. 1721
- 382** Corneille Hannaert et consorts, ex-doyens des brasseurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Les chef doyen et doyens des brasseurs, tant pour eux que pour le magistrat de cette ville, rescribents. Demande d'une copie de la résolution du magistrat du 11 juin 1721 relative au renouvellement du consistoire du métier des brasseurs. 1721
- 383** Isabelle Diti, veuve de Pierre Liesens, chirurgien et barbier à Bruxelles (Brussel), suppliante c. Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande de la suppliante de

pouvoir rouvrir son magasin, fermé à la mort de son mari. 1721

- 384** Lievin Mottouille, pelletier et velleploter à Louvain (Leuven), suppliant c. Pierre Pletincx et Adrien Meeus, doyens des selliers de Louvain (Leuven), rescribents. Demande de prendre, conformément à la résolution du magistrat, un des deux doyens parmi les pelletiers. 1721
- 385** Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les admodiateurs des moyens généraux, intimés. Annulation d'une ordonnance du 12 décembre 1715, rendue à la requête des intimés et prohibant l'exportation des jeunes bières pour éviter les fraudes. 1721
- 386** Les gantiers et fabricants de bourses à Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Isabelle, Jacqueline et Françoise Van Merstraeten, défenseurs. Confiscation de peaux destinées à la ganterie. 1722
- 387** J.B. Welhuysen, suppliant c. Les doyens en exercice du métier des tailleurs d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande d'être admis à la prestation du serment. 1722
- 388** Corneille Hannaert, ex-doyen des brasseurs de Louvain (Leuven), suppliant c. Le bourgmestre de Louvain (Leuven), les doyens en exercice et les ex-doyens des brasseurs, rescribents. Demande de clôturer les comptes rendus par le suppliant et de passer à l'audition et à la clôture de ses autres comptes. 1722
- 389** Arnold Van Lievendael et consorts, potiers d'étain et plombiers à Louvain (Leuven), suppliants c. Le métier des potiers d'étain et des plombiers, rescribents. Revendication du droit de vendre des objets en terre cuite et en porcelaine sans devoir payer de ce chef des droits supplémentaires. 1722
- 390** Le métier de fermiers et des agriculteurs de Vilvoorde, suppliants c. Veuve Crockart, fermière, rescribente. Refus de la rescribente de contribuer pour sa part dans les charges du métier. 1723
- 391** Les brasseurs de Louvain (Leuven), impétrants c. François Delporte, intimé. Refus d'admettre l'intimé dans le métier pour cause d'insuffisance d'apprentissage. 1723
- 392** Pierre Vanderborcht et consorts, doyens sortants du métier des meuniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel) et Henri Geerts, rescribents. Refus des suppliants de reconnaître H. Geerts comme doyen. 1723
- 393** Les bouchers de Nivelles, suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 13 mai 1718

dispensant les petits bouchers du serment les autorisant à tuer librement des bêtes chez les particuliers, etc. 1723

- 394 Le procureur Anseau, suppliant c. Les menuisiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation contre la confiscation d'une boiserie de cheminée. 1724
- 395 Les brodeurs de Bruxelles (Brussel), suppliantsc. François Denis, rescribent. Refus des suppliants de restituer, même sous caution, des broderies de veste et de casaque, saisis chez N. Baltin. 1724
- 396 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat, rescribents. Demande de nomination d'un nouveau rapporteur chargé de reprendre un procès, interrompu par le départ du conseiller Wynants et la mort du conseiller Blanche. Le procès à pour but de forcer les rescribents à ne pas augmenter les contributions et les droits existants. 1724
- 397 Simon Lemaire, entrepreneur du service des voitures et diligences de Bruxelles (Brussel) sur Malines (Mechelen) à Anvers (Antwerpen) et vice versa, rescribents. Demande d'interdire aux rescribents de faire partir leurs voitures aux mêmes heures que celles du suppliant et de croiser sur la route pour entraver le passage de la diligence. 1724
- 398 Les superintendants et receveur du Canal à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les bateliers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande des suppliants d'être maintenus dans leur droit d'autoriser, eux seuls, les chargements et déchargements hors de la ville, et de percevoir les droits établis sur cette autorisation. 1724
- 399 Adrien Cops, franc maître porteur et mesureur de tourbe et de charbon à Anvers (Antwerpen), impétrant c. Les doyens du métier, intimés. Demande de l'impétrant d'être relevé de la suspension pendant un an pour avoir inexactement mesuré le charbon. 1724
- 400 Nicolas van Langendonck, batelier à Louvain (Leuven), joints à lui les doyens du métier à Malines (Mechelen), Louvain (Leuven) et Anvers (Antwerpen), impétrants c. Le président T'Santels, intervenant pour son mayeur et son officier à Wilsele et à Put, ajourné. Protestation contre la prétention des ajournés de forcer les impétrants à exhiber, au curé et à l'officier de Wilsele ou de Put, à chacun de leurs voyages, la permission, accordée par l'official de Malines (Mechelen) de naviguer les dimanches et jours de fête. 1724
- 401 Les prévôts et jurés de la monnaie de Sa Majesté à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen),

rescribents. Exemption des fonctions d'aumônier. 1724

- 402 Les cordonniers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Les tanneurs, intimés. Réformation d'une ordonnance du 23 décembre 1720, rendue à la requête des intimés, défendant aux impétrants l'emploi des cuirs tannés hors de la ville. 1724
- 403 Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les fabricants, découpeurs et tondeurs de laines à Bruxelles (Brussel), intimés. Réformation d'une ordonnance du 23 juillet 1715 défendant aux impétrants d'acheter leurs étoffes ailleurs que chez les intimés. 1725
- 404 Pierre Muls, ancien conseiller de Louvain (Leuven), appelant c. Les bouchers de Louvain (Leuven), intimés. Confiscation de quartiers de porc et de veau, abattus chez l'appelant. 1725
- 405 Les porteurs et mesureurs de charbons de terre à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande d'un règlement fixant les mesures et les salaires. 1725
- 406 Les mesureurs de grains, brouetteurs, portefaix, déchargeurs de charbon d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Revendication par les suppliants du droit de résigner leurs places en faveur de tiers sans le consentement du magistrat. 1725
- 407 Henri de Groot, maçon à Louvain (Leuven), suppliant c. J.B. de Bontridder, fermier du florin d'or, du Knechtengelt, et autres droits appartenants aux maçons sculpteurs, tailleurs de pierre et graveurs, à Louvain (Leuven) rescribents. Protestation du suppliant contre une exécution faite à sa charge. 1725
- 408 Les charpentiers d'Anvers (Antwerpen), intervenant pour François Pasteels, appelant c. L'écoutète d'Anvers (Antwerpen) et les menuisiers de cette ville, intimés. Demande de faire condamner Fr. Pasteels à l'amende pour avoir fabriqué des corniches pour deux raemen ou stucken dans la maison du procureur Raspens. 1725
- 409 Les ceinturonniers et fondeurs de cuivre de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Jean Vanden Achter, défendeur. Confiscation de poignées d'épée en cuivre. 1725
- 410 Michel Van Langendonck et consorts, suppôts du grand métier de Louvain (Leuven), suppliants c. Michel Heppens, potier de doyen du grand métier de Louvain (Leuven), joints à lui les potiers de Louvain (Leuven), rescribents. Refus des suppliants de payer leur quote part des frais du procès entre les potiers de Louvain (Leuven)

et Arnold van Lievendael (n° 389). 1726

- 411 Marc Lenssens, batelier à Termonde (Dendermonde), demandeur c. Les bateliers de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Confiscation d'un chargement de pommes, fait par le demandeur sans l'autorisation des défendeurs et sans paiement des droits afférents. 1726
- 412 Les marchands de poisson de mer de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen) et les 9 ventjaegers de cette ville, rescribents. Protestation contre le droit de préemption que s'arrogent les rescribents sur les poissons de mer expédiés à Bruxelles (Brussel). 1726
- 413 Lambert Dourfour, impétrant c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), intimés. Demande de condamner l'impétrant à une amende de 150 fl. pour avoir débité du chocolat liquide par tasse sans faire partie du métier des intimés. 1726
- 414 Les 4 doyens en exercice du métier des brasseurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat, rescribents. Contestation en matière de reddiction de comptes. 1726
- 415 Les witwerckers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les fripiers de cette ville, intervenant pour Jacques van Raffelghem et consorts, défendeurs. Confiscation de tables, chaises, portemanteaux et armoires en bois blanc, acquis en vente publique par les défendeurs. 1727
- 416 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Pierre Coen, capitaine de la bourgeoise d'Anvers (Antwerpen), intimé. Demande en paiement des sommes dues par les impétrants pour se libérer de la garde. 1727
- 417 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le secrétaire du conseil de Brabant De Greve, rescribent. Demande de contraindre le rescribent à procéder à la cassation et à l'annulation des lettres de constitution d'une taxe de 4 1/2 sous par setier de drêche, conformément à un arrêt du conseil. 1727
- 418 Charles Joseph Thomas, baron de Chauwez et de Briant, impétrant c. Les forgerons et les maréchaux-ferrants de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Josse Lauwens, ajournés. Protestation de l'impétrant contre le refus des forgerons de travailler pour lui jusqu'au paiement du salaire dû par l'imétrant à J. Lauwens. 1727
- 419 Les boulangers de Louvain (Leuven), suppliants c. Pierre Huyghens, fermier de l'impôt sur la farine, rescribent. Protestation des suppliants contre une exécution faite à leur charge. 1727

- 420 Godefroid Cremers et consorts, merciers à Diest, suppliants c. Les doyens du métier, rescribents. Modération de taxes. 1727
- 421 J.B. de Waha, fermier de l'accise sur les vins à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les taverniers marchands de vin, rescribents. Protestation contre une diminution de droits accordée aux rescribents, pour cause de lie de vin, vin répandu, vin dégusté, etc. 1728
- 422 Le notaire et procureur Vander Smissen, suppliant c. Les merciers et épiciers de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation du suppliant contre sa révocation de secrétaire du métier. 1728
- 423 Jacques Collin, ancien doyen des tonneliers de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Josse Droeshout, doyen rendant ses comptes et le métier des tonneliers de Bruxelles (Brussel), intimés. Saisie arrêt, à charge de l'impétrant pour cause de non-justification, dans ses comptes, d'une somme de 127 florins. 1728
- 424 Les boulangers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Jean Heynen, intimé. Refus d'admettre l'intimité par ce qu'il a fait son apprentissage à Ruremonde (Roermond). 1728
- 425 François Van Coesbroeck, tonnelier, distillateur de vinaigre et d'eau de vie à Vilvoorde, demandeur c. Les forgerons de Vilvoorde, défendeurs. Demande de dommages intérêts pour la confiscation d'une cuve en cuivre servant à distiller. 1729
- 426 Jean Joseph Clément, suppliant c. Les chirurgiens de Nivelles, rescribents. Poursuite à charge du suppliant pour avoir fait la barbe sans faire partie du métier. 1729
- 427 Les marchands de fruits de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Henri de Mellin, défendeur. Confiscation des fruits apportés au marché par la femme du défendeur. 1729
- 428 Les merciers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les découpeurs de laine, les chaussetiers, les fabricants et les apprêteurs de draps, à Bruxelles (Brussel), rescribents. Revendication du droit de débiter des droguets et droguettes non mélangés de soie. Les rescribents ne reconnaissent aux impétrants que le droit de vendre des droguets et droguettes mélangés de soie. 1729
- 429 Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les corroyeurs et cordonniers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Protestation des suppliants contre la prétention des rescribents de les forcer à ne vendre leurs cuirs qu'à eux. 1729
- 430 Les maçons, tailleurs de pierre, sculpteurs et graveurs de Louvain

(Leuven), suppliants c. Daniel Geroens, maçon, rescribent. Demande en paiement d'un reliquat de compte. 1729

- 431 Les bouchers de Louvain (Leuven), impétrants c. Les graissiers, intimés. Protestation contre une résolution du magistrat autorisant les intimés à abattre chacun annuellement 5 porcs, à les fumer, saler, ou rôtir, à en vendre les tripes, etc. 1729
- 432 Jean Willaer, hôtelier au vieux Loup à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les débardeurs de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande en dommages intérêts pour la perte de deux ballots de marchandise, expédiés de Hollande. 1729
- 433 Le magistrat de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Les brasseurs, intimés. Contestation relative à l'imposé de 4 1/2 sous par sétier de drêche affermé par la ville aux intimés. 1729
- 434 Le conseiller procureur général intervenant pour le procureur Egide Van Ede, impétrant c. Les fabricants de chaises d'Espagne, insinués. Protestation contre la confiscation d'une chaise réparée par un ouvrier étranger au métier. 1730
- 435 Adam Joseph, baron de Sottelet, impétrant c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), intimés. Restitution d'une somme de 29.000 fl. prêtée à l'impétrant. 1730
- 436 Les suppôts des bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens en exercice du métier, insinués. Demande de rétablir l'ancien usage de transporter chacun à son tour les pierres bleues, les pavés, etc. 1730
- 437 Alexandre de Man, habitant d'Evere, demandeur c. Les légumiers et les scieurs de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Annulation de l'amende infligée au demandeur pour avoir acheté du fumier de cheval à Bruxelles (Brussel). 1730
- 438 Les francs bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. Les haleurs de Rijmenam et de Keerbergen, rescribents. Demande d'approuver un projet de règlement. 1730
- 439 Servais Swevers, corroyeur à Tirlemont (Tienen), suppliant c. Les doyens du métier des cordonniers, rescribents. Refus du suppliant de contribuer au paiement de l'accise sur le cuir. 1730
- 440 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Contestation relative au serment. 1731
- 441 Josse Herincx, meunier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation contre

la confiscation de deux tamis. 1731

- 442 Le magistrat de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les tonneliers de cette ville, rescribents. Protestation contre une demande en évocation d'un procès pendant par-devant les suppliants entre les rescribents et J. Droeshout. 1731
- 443 Les bouchers de Louvain (Leuven), impétrants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), joints à lui les poissonniers de cette ville, intimés. Demande d'interdire la vente du poisson aux impétrants. 1731
- 444 Les proefmeesters des apothicaires de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Pierre Colffs, chirurgien, rescribent. Confiscation de drogues et médicaments en vertu d'une ordonnance du 13 février 1727. 1731
- 445 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les meuniers marchands de farine, intimés. Revendication du monopole de la vente de la fleur de farine. 1731
- 446 François 't Kint, négociant en drap à Bruxelles (Brussel), demandeur c. Les tondeurs de draps, à Bruxelles (Brussel), ajournés. Confiscation de deux kersmeseyne de la laine pour cause de non-paiement de droits. 1731
- 447 Pierre Buelens, suppliant c. Les marchands de poissons salés de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation du suppliant contre un second envoi en pèlerinage à Namur, le premier n'ayant pas été fait régulièrement. 1731
- 448 Les commis des suppôts des brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens et anciens du métier, rescribents. Demande en reddition de comptes. 1731
- 449 Quelques suppôts des tailleurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Doyens du métier, intimés. Protestation contre une ordonnance du magistrat frappant les suppôts d'une baie d'1 1/2 sous par semaine pour rétablir les finances du métier. 1732
- 450 Le mayeur de Louvain (Leuven) et les bouchers de cette ville, fermiers de l'accise sur le bétail, appelants c. Etienne Classens, intimé. Confiscation de 8 pièces de viandes salées, deux jambons, lard, langues fumées, etc. 1732
- 451 Gérard Van Laethem et Daniel de Munter, meunier des moulins de Kiel, suppliants c. Les meuniers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Demande des suppliants de pouvoir moudre pour les habitants d'Anvers (Antwerpen). 1732

-
- 452 La veuve Vander Dealen, meunière, suppliante c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), rescrits. Protestation contre la confiscation d'un tamis non conforme à l'étalon. 1732
- 453 Les commis de la cuve de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les fruitiers de Bruxelles (Brussel), rescrits. Revendication du droit de vendre au marché les fruits de leurs jardin. 1732
- 454 Albert Joseph Emptinck, suppôt et messenger de la monnaie de Sa Majesté, joints à lui les prévôts et jurés, suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Jean de Vos, rescrits. Opposition à la saisie faite par J. De Vos, d'une rente de 700 fl. sur la ville de Bruxelles (Brussel), appartenant au suppliants. 1732
- 455 Les brasseurs, aubergistes, boutiquiers et autres commerçants de la franchise de Zandhoven, impétrants c. L'écoute, le bourgmestre et les hommes de fief dudit lieu, rescrits. Protestation contre une augmentation de taxe. 1733
- 456 Le grand métier de Louvain (Leuven), impétrant c. Les charpentiers et houtbrekers de cette ville, intimés. Réformation d'une ordonnance sur la vente des bois sciés. 1733
- 457 Jacques Van Weverenbergh, maître cordier à Louvain (Leuven), suppliant c. Les doyens du métier, rescrits. Protestation contre une résolution du magistrat du 17 juin 1733 défendant aux cordiers de vendre leurs marchandises sur la place du marché. 1734
- 458 Les fripiers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les horlogers et les serruriers, intimés. Réformation d'une ordonnance défendant aux impétrants de faire réparer les serrures, clefs et horloges achetées en vente publique. 1734
- 459 Jean François Seghers, impétrant c. Les merciers d'Anvers (Antwerpen), intimés. Ambachten en naties c. Condamnation de l'impétrant à l'amende pour avoir vendu des dentelles sans faire partie du métier. 1734
- 460 Les propriétaires et intéressés de la houillère dite prick à Rolduc, suppliants c. Ceux de la houillère dite Hanckepanck, rescrits. Demande en dommages intérêts à charge des rescrits pour avoir percé le mur séparant les deux exploitations. 1734
- 461 Les perruquiers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les fabricants de chaises en cuir d'Espagne, rescrits. Refus des suppliants d'être incorporés dans le métier des rescrits. 1734
- 462 Jean Baptiste Sergeyssens, ancien doyen des meuniers de Louvain

(Leuven), suppliants c. Michel Van Langendonck, ancien bourgmestre des nations, rescrits. Contestation pour la place de receveur de la ville. 1734

- 463 Les boulangers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescrits. Réformation d'une ordonnance du 27 mai 1729 concernant la mouture. 1735
- 464 Les menuisiers, les ébénistes et les lingiers de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Les witwerckers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Erasme Filet, rescrits. Confiscation d'une commode en bois blanc avec corniches et sculptures. 1735
- 465 Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescrits. Protestation contre le droit que s'arroge le fermier des moyens de la ville de visiter les maisons, brasseries et caves sans l'assistance des wardins jurés de la bière. 1735
- 466 Le meunier du plattermolen à Schaerbeek, demandeur c. Le meunier du formolen, audit lieu, défendeur. Contestation sur l'usage et les prises d'eau du malbeek. 1735
- 467 L'écoutète d'Anvers (Antwerpen), joints à lui les retordeurs de fils blancs, impétrants c. La veuve Schumaeckers et sa fille, dentellière, intimés. Confiscation de 3 paquets de fils blancs en vertu de l'ordonnance du 5 février 1721. 1736
- 468 Les fripiers de Bruxelles (Brussel), appelants c. Chrétien Breems, officier de l'amman, intimé. Refus d'admission. 1736
- 469 Les fripiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescrits. Protestation contre l'autorisation accordée à certaines personnes de vendre publiquement des meubles et des marchandises achetées dans les mortuaires. 82 c. Ambachten en naties. 1736
- 470 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescrits. Contestation sur la prestation du serment de ne pas frauder les droits sur la mise à feu de leurs fours. 1736
- 471 Michel Stekens est consorts, maçons et tailleurs de pierre à Louvain (Leuven), suppliants c. Jacques Geroens, fermier du florin d'or, du knechtgelt et autres droits appartenants aux maçons de Louvain (Leuven), rescrits. Condamnation des suppliants à l'amende pour n'avoir pas déclaré le nombre exact de leurs domestiques exact de leurs domestiques
- 472 Charles Alexandre Lion, horloger à Louvain (Leuven), suppliant c. Les witwerckers et serruriers de Louvain (Leuven), rescrits.

Dispense des années d'apprentissage. 1737

- 473 Les bateliers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Michel Adriaenssens, insinué. Demande en annulation de l'admission de l'insinué. 1737
- 474 Les orfèvres d'or et d'argent de Bruxelles (Brussel), suppliants c. André Chapel, mercier au grand chapelet, rescribents. 1737
- 475 Les fripiers de Louvain (Leuven), impétrants c. Les savetiers, intimés. Réformation d'une ordonnance de 1736 défendant aux impétrants l'achats des bottes, souliers, mules et pantoufles dans les ventes publiques, sauf pour leur usage personnel, leur ordonnant de vendre leur stock dans son état actuel, leur défendant la location des bottes. 1737
- 476 Le procureur général de Brabant, joints à lui André Goosens et Pierre de Busscher, habitant de Duysbourg et Tervuren, marchands de porcs, suppliants c. les bouchers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Répétition des sommes extorquées aux suppliants à titre d'amende, pour avoir vendu des porcs au plus offrant.
- 477 Le sous-écoutète d'Anvers (Antwerpen), joints à lui les charpentiers, demandeurs c. Norbert Smekens, défendeur. Poursuite du défendeur pour avoir réparé lui-même le toit de sa maison. 1737
- 478 Les travailleurs du werf à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Ceux du Bierhooft ou Groenroep, rescribents. Contestation sur leurs attribution respectives réglées par ordonnance du 23 février 1672. 1737
- 479 Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Henri Diricxsens, intimés. Refus d'admettre le fils de l'intimé. 1737
- 480 N. Van Lier et consorts, apothicaires à Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les proefmeesters et autres du métier, défendeurs. Refus des demandeurs contribuer au paiement des frais d'un procès perdu contre le docteur de Bruyn. 1737
- 481 Les travailleurs du werf à Anvers (Antwerpen), impétrant c. Ceux du Mayersgat, intimés. Revendication par les impétrants du monopole de déchargement des bateaux venant de Zierikzee avec des cuirs d'Irlande et d'Ecosse. 1737
- 482 Les ceinturonniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les tuiliers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour François le Page , rescribents. Confiscation de deux cages de perroquets, ornés par le rescribents de fils de cuivre tressés. 1739

- 483 Les taverniers marchands de vin à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat, rescribents. Abolition du serment imposé aux suppliants. 1739
- 484 Jean Born, barbier ambulante, emprisonné au Treurenberg, suppliant c. Les chirurgiens et barbiers de Bruxelles (Brussel), rescribent. Demande d'aliments.
- 485 Les merciers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Dominique Lombaerts, suppliants c. La confrérie des imprimeurs et libraires, rescribents. Revendication du droit de vendre des images coloriées. 1739
- 486 Le magistrat et les poissonniers de Malines (Mechelen), intervenant pour François Hervier, collecteur du vischmijne, rescribents. Refus de payer l'impôt du vischmijne. 1739
- 487 Les recteur, docteurs et professeurs de l'université de Louvain (Leuven) , intervenant pour la veuve du professeur Huens, suppliants c. Le magistrat de Louvain (Leuven), intervenant pour les brasseurs de cette ville, rescribents. Revendication du privilège de pouvoir librement acheter et mettre en cave les bières du plats pays. 1739
- 488 Les forgerons, maréchaux-ferrants et ijserwitwerckers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. J.B Schaemmer et Pierre Somers, suppôts du métier, rescribents. Poursuite du chef d'injures. 1740
- 489 Désiré Adriaenssens, brandevinier à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les portefaix de cette ville, rescribents. Contestation sur le salaire dû aux rescribents. 1740
- 490 Les chef homme, doyens jurés et peseurs des fabricants de coutil de Turnhout, joint à eux le chef écoutète Antoine de Fierlandt, suppliants c. Pierre Robert, rescribent. Refus de restituer 15 pièces de coutil confisquées. 1740
- 491 Les forgerons de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les maréchaux-ferrants et ijserwitwerckers, rescribents. Demande en séparation. 1740
- 492 Le recreteur magnifique et l'université de Louvain (Leuven), impétrants c. Le magistrat et les tailleurs de Louvain (Leuven), intimés. Revendication du privilège du tractus fori à l'occasion d'une perquisition faite par les tailleurs dans la maison du procureur Quirini, à la recherche d'une camisole. 1740
- 493 Le grand métier de Louvain (Leuven), impétrant c. Henri Charles et

consorts, fondeurs d'étain, intimés. Refus des intimés de payer une taxe de 50 florins pour la vente des porcelaines et cristaux étrangers. 1740

- 494 Guillaume Verhaeghen, bourgeois d'Heverlee, suppliant c. Les brasseurs de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre la confiscation de tonneaux de bière. 1740
- 495 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), fermiers de l'impôt sur le bétail, demandeurs c. Arnold Boers, abatteur de bestiaux à Etterbeek, défendeur. Arrestation de la femme du défendeur, coupable d'avoir introduit à Bruxelles (Brussel) de la viande provenant du dehors. 1740
- 496 Les épiciers et merciers de Louvain (Leuven), réformants c. Les chaussetiers de cette ville , intimés. Réformation d'une ordonnance du 11 janvier 1716 défendant à tout individu, étranger au métier des intimés, de fabriquer et vendre des bas , chaussons, guêtres et autres objets de cette nature coupés aux ciseaux et cousus à l'aiguille. 1741
- 497 Les merciers et les épiciers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. R.R. Gaspard Mercier, prieur des bogards, rescribent. Défense faite aux rescribent de travailler la cire et de fabriquer les cierges nécessaires à leur église. 1741
- 498 Jacques Wouvermans et consorts, géomètres et arpenteurs jurés à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), insinués. Exemption de la garde bourgeoise et du service personnel. 1741
- 499 Les portiers d'étain et les plombiers de Bruxelles (Brussel) , demandeurs c. André Chapel, mercier, défendeur. Confiscation de 150 livres d'étain travaillé, importé d'Angleterre, sans paiement de droits. 1741
- 500 Jean Henri de Wilde, tanneur à Tirlemont (Tienen), suppliant c. Jacques Van Meldert, tanneur et les héritiers de Jacques Vandenberghe, en son vivant receveur des domaines au quartier de Tirlemont (Tienen), rescribents. Revendication par le suppliant du droit d'user à son tour du moulin à tanner de S.M. 1741
- 501 Josine Vervoort, veuve Jean Baptiste Schoep, mercier à Louvain (Leuven), et Arnold Vervoort, son père, impétrant c. Les chirurgiens de Louvain (Leuven), intimés. Concours de créanciers sur les biens de Louis Van den Ende, barbier. 1741
- 502 Les officiers et employés de l'amman de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Les fripiers, intimés. Réformation d'une ordonnance

défendant aux impétrants de faire partie du métier des intimes.
1741

- 503 Florent Michel Crabeels, conseiller et receveur général des domaines de Sa Majesté au quartier de Louvain (Leuven), suppliant c. Les brasseurs de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre la confiscation de plusieurs tonnes de bière brune de Leefdael. 1741
- 504 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), appelants c. Pierre Backeliers, intimé. Confiscation de trois pièces de bœuf. 1741
- 505 J.B. Van Welhuysen, fripier à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les doyens du métier, rescribents. Contestation relatives au serment. 1741
- 506 Les gantiers et fabricants de bourses à Bruxelles (Brussel), intervenant pour Guillaume Van Merstraeten, impétrants c. Les trésoriers et receveurs. Refus de payer l'accise sur les peaux et cuirs. 1742
- 507 Philippe Smeessens, impétrant c. Les teinturiers de Bruxelles (Brussel) , intimés. Confiscation de deux dévidoirs et 9 livres de fil lacé, et contestation sur la juridiction de la gilde de la draperie. 1742
- 508 Jean André Peytier et consorts, héritiers de Jean Schuts, suppliants c. Les fripiers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Refus de permettre aux rescribents de procéder à l'estimation et à la vente publique des meubles de la succession, sous prétexte que les héritiers de mineurs ont obtenu des lettre de venia aetatis. 1742
- 509 Les héritiers de François t'Kint, marchand à Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les maréchaux-férrants, intimés. Confiscation de deux essieux pour presse à imprimer le cuir doré, fabriqués pour compte des impétrants par P. Theunis, forgeron de la cour. 1742
- 510 Le duc d'Arenberg, intervenant pour la veuve P. Clauwers, meunière du moulin d'Heverlee, suppliant c. Les meuniers de Louvain (Leuven), rescribents. Revendication du droit de moudre des grains pour les habitants de Louvain (Leuven). 1743
- 511 Le magistrat de Liege, suppliant c. Les portefaix de la ville, rescribents. Contestation sur l'augmentation des salaire. 1743
- 512 Les tailleurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les fripiers, rescribents. Rappel à l'exécution des ordonnances interdisant aux rescribents la confection d'habits avec étoffes neuves. 1743

-
- 513 Les savetiers de Louvain (Leuven), impétrants c. Les cordonniers de Louvain (Leuven), intimés. Protestation des intimés contre l'usurpation de leurs attributions. 1743
- 514 Les doyens de la grande Gilde de Louvain (Leuven), impétrants c. Laurent Leyaerts, autarmeester dudit, insinué. Paiement de l'autaergelt. 1743
- 515 Les bouchers de Louvain (Leuven), impétrants c. Henri Dillen, intimé. Confiscation de bœufs achetés à Zichem. 1744
- 516 Le compte de Rupelmonde, baron de Wissekerke, suppliant c. L'écoutète et le chef métier des bateliers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Maintien du privilège du fermier du passage d'eau de Callebeke sur l'Escaut, juridiction de Wissekerke, de transporter avec sa barque des voyageurs et des marchandises à Anvers (Antwerpen). 1744
- 517 Le magistrat de Louvain (Leuven), impétrant c. Les brasseurs de cette ville et le procureur général, ajournés. Contestation sur une imposition extraordinaire et temporaire de 3fl. Par brassin de bière. 1744
- 518 Corneille Hannaert, ex-doyen des brasseurs de Louvain (Leuven), rendant c. Les brasseurs de cette ville, contredisants. Reddition de comptes. 1744
- 519 Les députés des États de brabant, le magistrat d'Anvers (Antwerpen) et les meuniers de cette ville, suppliants c. Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Contestation sur l'usage des rosmolen. 1745
- 520 Les taverniers marchands de vin de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Le magistrat de cette ville, défenseurs. Contestation relative au serment. 1745
- 521 J.B. de Provins, suppliant c. Les charpentiers, charrons et molenslagers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Confiscation d'une charrette. 1745
- 522 Les tonneliers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. J.B. Van Bomberghe, ajourné. Défense de fabriquer du vinaigre sans faire partie du métier. 1745
- 523 Les tailleurs de Louvain (Leuven), impétrants c. Les fripiers de cette ville, intimés Confiscation de 2 robes de chambre confectionnées par un fripier pour le notaire Stas. 1745
- 524 Le magistrat d'Anvers (Antwerpen) et les doyens de orfèvres d'or et

d'argent, suppliants c. Thomas Vander Motten, contrôleur des objets d'or et d'argent de la Monnaie de S.M., joints à lui les prévôts et wardins de la monnaie, rescribents. Conflit de juridiction. 1745

- 525 Les pelletiers et fourreurs de Bruxelles (Brussel) ,impétrants c. Les merciers, intervenant pour J.B. Heeraert, ajournés. Confiscation de moeffels garnis de fourrure. 1745
- 526 Philippe Smeesens, teinturier, incarcéré au Treuenberg, suppliant c. Les teinturiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande de pension alimentaire. 1746
- 527 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Gommaire Kops, centenier du begijnenwijk, intimé. Refus des impétrants de servir dans la garde bourgeoise ou de payer une compensation. 1746
- 528 Arnold Mesurolle, procureur au Conseil de Brabant, suppliant c. Les menuisiers, ébénistes, witwerckers et lingiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Protestation contre la confiscation d'un bureau, d'une presse, d'un chassis et autres objets. 1746
- 529 L'écoutète d'Anvers (Antwerpen) et les menuisiers de cette ville, demandeurs c. Les charpentiers, intervenant pour Ch. Van Brecht, défenseurs. Confiscation de deux dackcasseyinghen ou fenêtres italiennes. 1746
- 530 Pierre Van Turnhout, batelier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les bateliers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande de dommages intérêts pour cause de confiscation illégale de son bateau. 1746
- 531 Les marchands de vin en gros d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 11 novembre 1744 imposant les vins d'un droit de 2 florins par aine à leur entrée à Anvers (Antwerpen). 1746
- 532 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), suppliant c. Le magistrat, rescribents. Opposition des suppliants à une nouvelle imposition d'un sou par veertel sur le grain, importé à Anvers (Antwerpen). 1746
- 533 Les bouchers et les marchands de bestiaux de Ninove et de Pamel, suppliants c. Les bouchers de Bruxelles (Brussel), fermiers de l'impôt sur le bétail, rescribents. Protestation contre une augmentation d'imposition. 1747
- 534 Les graissiers de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Les merciers, intimés. Revendication du monopole de la vente de l'huile de

graine de lin. 1747

- 535 Le métier de quatre couronnés de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens de tailleurs de pierre, sculpteurs et ardoisiers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Refus des rescribents de consentir à la levée d'une somme de 1500 florins pour aider les maçons à continuer leur procès contre les plafonneurs et couvreurs de chaume, relatif au droit de bezetten et plâtrer les murs à la chaux. 1748
- 536 Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Jean Kerpel, fripier, intimé. Confiscation d'un habit d'enfant. 1748
- 537 Les supérieurs du béguinage de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Les merciers, rescribents. Maintien du privilège de la confection et de la vente des bas. 1749
- 538 Les boulangers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le drossard de Merksem et Dambrugge, rescribent. Demande de faire exécuter l'ordonnance du 7 juin 1687 défendant à tout habitant des villages environnant Anvers (Antwerpen) d'exercer le métier des boulangers. 1749
- 539 Les tanneurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Michel Brunil, rescribent. Défense au rescribent d'exercer le métier sous le nom de son fils, sans l'autorisation du magistrat. 1749
- 540 Simon le Doux, maître chamoiseur, buffletier et gantier à Bruxelles (Brussel). Les tanneurs de Bruxelles (Brussel), intimés. Demande de l'impétrant de faire préparer des cuirs pour l'empeigne des souliers dans son moulin à Woluwe-St.-Lambert. 1749
- 541 Pierre Jean de Wever, boulanger à Bruxelles (Brussel), impétrant c. Les peseurs jurés du pain, intimés. Confiscation de pains pour cause de fraudes dans le poids. 1749
- 542 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), suppliants - Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 9 octobre 1747 concernant l'accise sur la bière. 1750
- 543 Les cordonniers de Louvain (Leuven), demandeurs c. Les savetiers, intervenant pour Charles Stuckens, défendeurs. Confiscation d'une paire de souliers faite entièrement de cuirs neufs. 1750
- 544 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 5 janvier 1750 défendant de vendre de la bière de première qualité au-delà de 12 fl. La pièce. 1750

-
- 545 Les meuniers et marchands de farine de Bruxelles (Brussel), suppliants c. l'abbesse noble de couvent de Forest, rescribente. Défense de moudre des grains pour les particuliers au moulins de l'abbaye. 1750
- 546 Michel van Haeren, tourneur à Deurne, suppliant c. Les 'houtbrekers' d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Protestation du suppliant contre la défense à lui faite d'exercer son métier. 1750
- 547 Les bouchers de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Contestation sur l'interprétation de la convention relative à la prise en ferme de l'accise sur le bétail.
- 548 Les quatre couronnés de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les plafonneurs et coubreurs de chaume, intimés.
- 549 Nicolas Vander Weerden, official du poids de la ville de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les 'kraenkinders', jurés de la ville, rescribents. Appel des rescribents en garantie contre l'action en dommages intérêts, intentée au suppliant par Guillaume de Grimonpré, négociant à Dunkerque, pour la perte de plusieurs pièces de vin et d'eau de vie.
- 550 Marie Vanden Borch, veuve Josse de Bruyn, brasseur à Louvain (Leuven), impétrant c. Les tailleurs de Louvain (Leuven), intimés. Confiscation d'habillement d'enfants, confectionnées par une couturière étrangère.
- 551 Chrétien Vander Linden et consorts, suppôts de la grande gilde de Louvain (Leuven), suppliants c. Les poissonniers de cette ville, insinués. Protestation contre le refus des insinués de reconnaître aux suppliants le droit de vendre du poisson.
- 552 Le sous-écouteur d'Anvers (Antwerpen), nomme officii et les chapeliers de cette ville, impétrants c. Antoine Andriessens et Etienne Susiaen, intimés. Confiscation de chapeaux 1752
- 553 Les merciers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Adrien de Greef, ex-doyen, défendeur. Poursuite à charge du défendeur pour avoir frauduleusement inséré dans le registre une résolution que la chambre n'avait pas prise.
- 554 Les brasseurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, et les meuniers, rescribents. Contestation relative à l'appropriation des 'rosmeulen', dont l'usage a été concédé aux suppliants. 1752
- 555 François Clarien et consorts, suppôts de 4 couronnés d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les doyens, anciens et busmeesters du

métier, rescribents. Contestation relative au montant du busgelt à allouer en cas de maladie, de chômage, etc. 1752

- 556 Lambert Van Laeken, meunier à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les meuniers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Paiement de salaires.
- 557 Les merciers de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Jean François Prévost, commis de la veuve Vandenberghe, concessionnaire des ventes publiques, rescribents. Opposition à la mise en vente publique des merceries confisquées par autorité de justice
- 558 Les boulangers de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre l'impôt de 5 sous établi sur chaque 'stocksel' ou mise à feu du four.
- 559 Les marchands et facteurs de poisson à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le métier des marchands de poissons salés, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 11 mars 1749 interdisant la vente du poisson à toute personne étrangère au métier. 1754
- 560 François Janssens et consorts, bateliers à Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les haleurs de bateaux de Rijmenam, Werchter et Keerbergen, rescribents. Protestation contre la prétention des rescribents d'imposer aux suppliants un nombre d'haleurs supérieur à ceux qu'ils exigent des bateliers de Malines (Mechelen). 1754
- 561 Antoine Dauw et consorts, poissonniers à Louvain (Leuven) c. Jonas Van Weddingen, doyen, intimé. Paiement du reliquat dû par l'intimé du chef de l'administration de l'accise sur le poisson. 1754
- 562 Les meuniers et marchands de farines à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les boulangers, ajournés. Revendication du droit de posséder des sas, blutoirs (bael- et buydelmoelens) et autres objets nécessaires à la confection des bouquettes. 1755
- 563 Jean Roberto Caïmo, docteur en théologie, président du Collège Ste.-Anne à Louvain (Leuven), suppliants c. Les menuisiers de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation contre la défense faite au suppliants de faire faire ou réparer des chassis de fenêtre par un des domestiques du collègue. 1755
- 564 Marie-Thérèse Scheltjens, fille de Pierre Scheltjens, batelier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les bateliers de cette ville, rescribents. Demande de pouvoir faire naviguer le bateau délaissé par son père et d'être admise dans le métier. 1755

-
- 565 Les chirurgiens et les barbiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 30 juin 1755, modifiant les conditions de preuves, l'examen et d'ambachtsgelt, à l'égard des nouveaux membres. 1756
- 566 Les bouchers de Louvain (Leuven), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre une résolution du magistrat ordonnant aux suppliants d'ouvrir et de fréquenter la boucherie, aux jours et heures fixés par les ordonnances. 1756
- 567 La veuve Paul Montenaeken, impétrante c. Le sous-écouteur d'Anvers (Antwerpen) et le métier des 4 couronnés, intimés. Confiscation de 2000 tuiles amenées de Dordrecht par bateau. 1756
- 568 Jean Van Thyst, mercier à Merksem, suppliant c. Les merciers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Annulation de la sommation faite par les rescribents au suppliant de fermer sa boutique. 1756
- 569 Le magistrat de Vilvoorde, suppliants c. Les bateliers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Rappel à l'exécution du contrat par lequel le magistrat de Vilvoorde a engagé, au profit des rescribents le droit d'exercer le métier des bateliers à Vilvoorde. 1756
- 570 Les inspecteurs des cuirs à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Antoine Van Loock, rescribent. Confiscation des cuirs. 1756
- 571 Les fripiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les héritiers de Marie-Thérèse Hennequin, rescribents. Contestation sur l'expertise et la mise en publique des meubles délaissés par la défunte. 1757
- 572 Simeon Mangis, suppliant c. Les grands bouchers de Nivelles, rescribents. Confiscation de viande.
- 573 Les grands bouchers de Nivelles, suppliant c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 7 novembre 1715 pour cause d'illégalité. 1757
- 574 Les charpentiers de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Les menuisiers de cette ville, joints à eux le magistrat, rescribents. Délimitation de leurs attributions respectives.
- 575 Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), impétrant c. Joseph Vande Voorde, intimé. Poursuite à charge de l'intimité pour avoir refusé de laisser visiter sa voiture aux portes de la ville.
- 576 Egide Crombeek et consorts, tanneurs à Louvain (Leuven), suppliants c. Philippe Fréché, rescribents. Protestation contre une

dispense d'âge accordée au rescribent par le magistrat. 1758

- 577 Henri Van Cuyck, tanneur à Anvers (Antwerpen), imprétant c. Les doyens du métier, intimés. Protestation contre le refus des intimés d'estampiller et d'estimer les cuirs de l'impétrant. 1758
- 578 L'écoutète de la ville et banlieu de Lier, joint aux doyens du métier de St-Joseph, appelants c. Adrien Pirets, charpentier à Malines (Mechelen), intimé. Confiscation de divers ouvrages au bois exposés par l'intimé au marché de Lier. 1758
- 579 Les chirurgiens de Vilvoorde, suppliants c. Jean Bernard Leydlits, rescribent. Demande en annulation de l'examen passé par le rescribent devant les commissaires nommés par le magistrat. 1758
- 580 Michel Gignanon, petit boucher à Nivelles, suppliant c. Les grands bouchers de cette ville, rescribents. Demande en annulation des poursuites intentées au suppliant pour avoir refusé d'ouvrir la porte de sa boutique au mayeur et aux rescribents.
- 581 François Janssens, chef doyen du chef métiers des bateliers d'Anvers (Antwerpen), joint à lui l'office fiscal, suppliant c. Les gens des métiers représentant un des trois membres de la ville d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Opposition des rescribents à la nomination du suppliant comme chef doyen. 1758
- 582 Les graissiers de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les merciers et épiciers, intervenant pour N. Du bois, rescribents. Revendication du monopole de la vente du fromage de gruyère. 1759
- 583 Les boulangers d'Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les meuniers de cette ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 5 août 1728, substituant le paiement de la monture en argent au paiement par molster. 1759
- 584 Les communs maîtres, échevins et conseil de la ville et province de Malines (Mechelen), intervenant pour Charles Verwust et consorts, suppliant c. Les marchands de poissons salés de Bruxelles (Brussel), rescribents. Revendication du droit de vendre des harengs saurs au marché public du Vendredi. 1759
- 585 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), le magistrat de cette ville et le procureur général, suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande d'interdire aux rescribents de frapper les bières de Tirlemont (Tienen) consommées à Bruxelles (Brussel) d'un droit supérieur à celui que paient les bières bruxelloises.
- 586 Les grossiers et facteurs de vin de Bruxelles (Brussel), suppliant c.

Le magistrat de cette ville, rescribents. Demande de jouir de la même 'laeminge' que les taverniers marchands de vin. 1759

- 587 Egide de Haan, d'Assche, demandeur c. Les teinturiers de toile de Bruxelles (Brussel), défendeurs. Confiscation de deux pièces de toiles introduites en ville. 1759
- 588 Les fabricants de drap de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les chaussetiers et les découpeurs de laine, intimés. Réformation d'une ordonnance du 8 juillet 1755, réglant la fabrication et la vente des draps et des baies. 1759
- 589 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Charles Verschuren, intimés. Refus d'admission. 1759
- 590 Corneille François Van Laethem, suppliant c. Les meuniers d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Protestation du suppliant contre la défense faite par les rescribents de transformer son moulin en moulin à braie. 1759
- 591 Les brasseurs de Tirlemont (Tienen), suppliant c. J-B Luyten, meunier, intimé. Réparation du moulin où les suppliants sont obligés de faire moudre leurs grains. 1759
- 592 Les Tanneurs de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre une réglementation de l'usage des moulins à tanner. 1760
- 593 Isabelle, baronne d'Herissem, suppliante c. Le métier de St-Eloi à Nivelles, rescribents. Confiscation d'une pièce de toile achetée par la suppliante à un marchand étranger. 1760
- 594 Jean-François Lansenbergh, facteur de poissons à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les marchands de poissons d'Anvers (Antwerpen), rescribents. Confiscation de saumons et d'esturgeons expédiés de Hollande à Bruxelles (Brussel), sans les formalités prescrites par l'ordonnance du 2 août 1751. 1760
- 595 Les wardins, prévôts et monnayeurs de Sa Majesté à Anvers (Antwerpen), suppliant c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Contestation relative à l'exemption des charges et impôts dont jouissent les suppliants. 1760
- 596 Les quatre couronnés d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Adrien Verbraeken, maçon, ajourné. Demande en paiement de la taxe d'un sou par jour que le maître doit prélever sur les salaires des ouvriers non affiliés à la caisse de secours du métier. 1760
- 597 Les cordonniers de Louvain (Leuven), demandeurs c. Guillaume van

Elewijck, defendeur. Confiscation de deux paires de souliers. 1760

- 598 Le portefaix de Lier, suppliants c. Jacques Cools, négociant et facteur en grains de cette ville, rescribent. Contestation sur le montant du salaire des suppliants.
- 599 Les feronniers de Louvain (Leuven), suppliants c. J-B Brenart, seigneur de Corbeek Overloo (Korbeek-Lo), conseiller receveur des domaines de Sa Majesté au quartier de Louvain (Leuven) et Tirlemont (Tienen), intervenant pour André J. Janssens, fermier du poids de S.M. à Louvain (Leuven), rescribent. Refus des suppliants de payer des droits sur les fers et aciers importés à Louvain (Leuven). 1761
- 600 François Van Assche, doyen des brasseurs de Bruxelles (Brussel), Charles Van Assche, ancien, et les suppôts du métier, suppliants c. Les doyens et anciens du même métier, rescribents. Protestation contre la décision prise par les rescribents d'admettre aux révolutions de la chambre les anciens qui n'exercent plus le métier. 1761
- 601 Corneille Stockar, cordonnier à Kiel, suppliant c. Les cordonniers d'Anvers (Antwerpen), rescribent. Protestation du suppliant contre la défense à lui faite d'exercer son métier. 1761
- 602 Les boutiquiers et commerçants de Duffel, au pays de Malines (Mechelen), suppliant c. Les administrateurs de cette ville, rescribents. Protestation contre une augmentation de taxe. 1762
- 603 Ignace Joseph Vanden Afryn et consorts, exempts (uytcoopers) du métier des portefaix d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les doyens du métier, les portefaix non exempts (werkende mannen) et le magistrat de la ville, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 16 mai 1759 défendant aux suppliants de faire faire leur besogne par leurs ouvriers et domestiques. 1763
- 604 Les fripiers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les drossard et échevins de la seigneurie de Kiel, rescribents. Revendication du droit de vendre publiquement les successions mobilières dans la dite seigneurie. 1763
- 605 Marc Vanden Rhyn et consorts, doyens et anciens des métiers des cordonniers et corroyeurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le dit métier, intervenant pour Fr. Demeth, intimé. Revendication par les impétrants du droit de cumuler les métiers de corroyeur et tanneur.
- 606 Les 4 couronnées de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Joseph François Verhulst, ajourné. Poursuite à charge de l'ajourné pour

avoir réparé lui-même le toit de sa maison. 1763

- 607** Les merciers et épiciers de Louvain (Leuven), demandeurs c. Antoine Everard, libraire et mercier à Louvain (Leuven), défendeur. Confiscation de pièces de coton vendues publiquement par le défendeur devant sa porte. 1764
- 608** Mathieu Wouters et consorts, cabaretiers et brasseurs à Borgerhout, Merksem et Berchem, suppliants c. Le magistrat d'Anvers (Antwerpen) et la nation des brasseurs de cette ville, rescribents. Demande des suppliants de pouvoir consommer chez eux les bières brassées hors d'Anvers (Antwerpen), interprétation de l'ordonnance du 10 novembre 1685. 1764
- 609** Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Marie Fournier, tailleur, intimée. Confiscation des effets et hardes de l'intimité. 1764
- 610** Arnold Craeninckx et consorts, doyens et anciens des brasseurs de Diest, suppliants c. Roch Cantillon et consorts, brasseurs à Diest, insinués. Contestation sur la nomination du doyen du métier. 1764
- 611** Le sous-écouteur d'Anvers (Antwerpen), nomme officii, joint à lui la nation des courtiers, demandeurs c. Jacques Bal, ajourné. Défense d'exercer le métier de courtier sans être membre de la nation. 1764
- 612** Jean François Derdeling, pour sa femme Marie Thérèse Van Cutsem, impétrant c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), insinués. Demande en annulation du testament de P. de Clercq, fait en faveur des insinués, en vertu de l'ordonnance de 1520 sur les biens de main morte. 1764
- 613** Les serruriers de Louvain (Leuven), suppliants c. Les forgerons de cette ville, rescribents. Revendication du droit de faire des piliers et des colonnettes en fer. 1765
- 614** Michel de Vocht et consorts, habitants de Lachenen, Hagenbroeck et Meylen, Suppliants c. L'écouteur de la ville et district de Lier, et le métier des teinturiers de toile de cette ville, rescribents. Protestation contre la défense faite aux suppliants de teindre des toiles sans faire partie du métier.
- 615** Le chef métier des merciers d'Anvers (Antwerpen), suppliant c. Les aumôniers des pauvres, insinués. Revendication du droit de faire accompagner les corps des membres défunts par les vieillards du métier entretenus à la chapelle St. Nicolas et nommés de Oude Mannekens Van St. Nicolas. 1765

-
- 616 Les tondeurs de drap de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Josse Laurent t'Kint, fabricant de drap, rescribent. Demande des suppliants d'obliger le rescribent d'entrer dans leur métier. 1765
- 617 Ferdinand d'Udekem, substitut bourgmestre et Guillaume Humblé, bourgmestre des nations à Louvain (Leuven), suppliants c. Les merciers et épiciers de cette ville, rescribents. Protestation des suppliants contre le refus des rescribents de les admettre à l'audition de leurs comptes. 1765
- 618 Les cordonniers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les savetiers de cette ville, intervenant pour A. Willems, défendeur. Confiscation d'une paire de chaussures. 1766
- 619 Les jardiniers, fruitiers et vanniers de Louvain (Leuven), demandeurs c. Pierre Van Brussel, marchand de fruits, défendeur. Confiscation des fruits achetés par le défendeur à des personnes étrangères au métier.
- 620 Gaspard Weygant, fabricant de verres et de bouteilles à Louvain (Leuven), suppliant c. Les brasseurs de Louvain (Leuven), fermiers de l'accise sur la houille, rescribents. Demande d'être exempté du droit de 10 sous par 1000 livres de houille. 1767
- 621 Les fabricants de laine et les teinturiers de Liege, suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Refus des suppliants d'abandonner les revenus de l'hospice St.-Géry fondé pour les suppôts pauvres et infirmes du métier, en faveur de l'orphelinat fondé par les rescribents. 1768
- 622 Les tanneurs de Louvain (Leuven), suppliants c. Les créanciers du métier, rescribents. Demande de lettres de cession de biens. 1768
- 623 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), fermiers du 'back accys', impétrants c. Michel Van Ginderdeuren, boulanger, intimé. Poursuite à charge de l'intimé pour fraude de droits. 1768
- 624 Pierre de Valck et consorts, ouvriers charpentiers à Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les charpentiers, charrons et molenslaegers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Abolition du droit d'un vieil écu, établi sur chaque ouvrier à la suite du bombardement. 1768
- 625 Les teinturiers et fabricants de laines de Liege, intervenant pour Arn. De Breuck, marchand de bas de laine, impétrant c. L'écoute et les merciers de cette ville, intimés. Monopole de la vente des bas de laine. 1769
- 626 Les graissiers de Louvain (Leuven), impétrants c. Herman de Bruyn et consorts, héritiers de Jean Timmermans, ex-doyen du métier,

intimé. Revendication des registres au rôle et autres papiers confiés à J . Timmermans. 1770

- 627** Abraham Gilbert et consorts, commis des suppôts des tisserands de toile, et marchands de lin suppliants c. Les doyens et anciens du métier, rescribents. Contestation en matière de reddition de comptes. 1770
- 628** Les bouchers d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Le sous-écoute de cette ville, nomine officii, intimé. Refus des impétrants d'admettre l'intimé à la reddition de leurs comptes. 1770
- 629** Jacques Loudan, impétrant c. Les mesureurs juré du bois et du charbon à Bruxelles (Brussel), intimé. Poursuite à charge de l'impétrant du chef d'injures et d'imputations calomnieuses. 1770
- 630** Les merciers et épiciers de Louvain (Leuven), suppliants c. Les ferronniers de cette ville, rescribents. Revendication du monopole de la vente des vitzen de fer. 1771
- 631** Les quatres couronnés de Bruxelles (Brussel), exécutants c. Louis Pielpire, couvreur, ajourné. Confiscation des outils de l'ajournés et poursuite à sa charge pour avoir travaillé à son profit personnel et non au profit d'un maître. 1771
- 632** Les corryeurs de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Pierre Corbisier, doyen et Denis Mombaekx, juré des corroyeurs et cordonniers de cette ville, rescribents. Protestation contre les admissions illégales dans le métier. 1771
- 633** Les brodeurs et grynwerckers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Joseph Sagherman, fabricant d'étoffes et de camelots, rescribent. Interdication de fabriquer et vendre des camelots de Bruxelles (Brussel), à moins que le rescribent ne fasse partie du métier des suppliants. 1771
- 634** Les trésoriers et receveurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les brasseurs de cette ville, rescribents. Contestation sur le paiement du perdgelt. 1771
- 635** Les doyens du chef métier des bateliers d'Anvers (Antwerpen), impétrant c. François Adriaenssens, intimé. Refus d'admission. 1771
- 636** Les chaussetiers et coupiers de draps de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les bourgmestres et échevins de la ville, rescribents. Protestation contre la nomination d'Henri Terwecoren et de N. de Reu, comme doyens des fabricants de draps. 1772

-
- 637 Les menuisiers, ébénistes, lingers et witwerckers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. N. Claus, menuisier, fermier du droit dit het gastengelt, rescribent. Reddition de comptes. 1772
- 638 Les meuniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les boulangers de cette ville, rescribents. Contestation sur la redevance de 7 fl. Dû par chaque meunier ou marchand de farine pour l'usage des buydelmoelen et instruments analogues. 1773
- 639 Les magistrat de Vilvoorde, suppliants c. La nation des cultivateurs de cette ville, rescribents. Contestation sur la répartition de la taxe payée par la ville pour l'exemption de la patrouille et l'entretien de deux soldats du drossard. 1773
- 640 Antoine Guns, commis des suppôts des tonneliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les doyens du métier, rescribents. Protestation contre les charges excessives dont les suppôts sont grevés. 1773
- 641 Les bateliers de Malines (Mechelen), suppliants c. L'abbé d'Averbode, le receveur du prince d'Orange Nassau à Zichem, et J.B Vande Venne, bourgmestre de Malines (Mechelen), propriétaires des moulins à eau de Testelt et Sichem, rescribents. Contestation sur le montant du salaire dû aux fermiers desdits moulins pour faire passer les bateaux par les écluses. 1773
- 642 Les suppôts des libres bouchers de Bruxeeles, suppliants c. Les doyens du métier, rescribents. Réformation d'une ordonnance réglant le prix de vente de la viande. 1773
- 643 Les portefaix d'Anvers (Antwerpen), impétrants c. Pierre Joseph Verreycken, intimé. Refus d'admission. 1773
- 644 La grande gilde de Louvain (Leuven), intervenant pour les tourneurs de chaises, impétrants c. Pierre Noé, intimé. Confiscation des sabots vendus par l'intimé. 1773
- 645 Les merciers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les frères Romberg, négociants, insinués. Poursuite à charge des insinués pour avoir vendu publiquement des pains de sucre, au poids publics de la ville. 1774
- 646 Nicolas Harrewyn, secrétaire d'Ekeren, suppliant c. Les quatre couronnés d'Anvers (Antwerpen), insinués. Poursuite à charge du suppliant pour avoir fait réparer son toit par un ardoisier étranger au métier. 1774
- 647 Les jardiniers, fruitiers et vanniers de Louvain (Leuven), impétrants c. Le magistrat de cette ville, intimés. Réformation d'une résolution

du magistrat autorisant la vente libre des fruits de la terre les jours de marché. 1774

- 648 Adam Hoffmans, négociant à Bruxelles (Brussel), impétrant c. Les portefaix jurés de cette ville, intimés. Paiement du salaire dû aux intimés pour transport de poix et de goudron. 1774
- 649 Les doyens des boulangers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le magistrat de cette ville, ajournés. Contestation en matière de reddition des comptes. 1775
- 650 Les menuisiers de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Les charpentiers de cette ville, rescribents. Demande d'infliger une amende, en sus de la confiscation, aux rescribents qui empiétraient sur les attributions des suppliants. 1775
- 651 Pierre Berchmans, ancien doyen du métier de St.-Joseph à Lier, appelant c. Les doyens et anciens du métier, intimés. Reddition de comptes. 1775
- 652 Les portefaix de Lier, suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Réformation de l'appointement margé sur une requête présentée par les tanneurs à charge des suppliants. 1775
- 653 Albert Flament, orfèvre à Genappe, suppliant c. Les doyens des orfèvres de Nivelles, rescribents. Confiscation de 11 paires de boucles en argent. 1776
- 654 Corneille Thielemans, suppliants c. Le magistrat de Bruxelles (Brussel), emprenant pour l'échevin superintendant du collège de médecine, rescribents. Protestation du suppliant contre le refus des rescribents de l'admettre à examen. 1776
- 655 Jacques Ryns, boucher à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les bouchers de cette ville, rescribents. Protestation du suppliant contre les obstacles suscités par les rescribents, à l'exercice de son métier. 1776
- 656 Charles Dupré, doyen des pelletiers et fourreurs de Bruxelles (Brussel), impétrant c. Jean de Becker, intimé. Refus d'admission. 1776
- 657 J.B. de Middelmeer, boulanger à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les directeurs de la Compagnie des marchands de levure, rescribents. Poursuite à charge du suppliant pour avoir contrevenu au contrat passé entre eux en achetant de la levure à d'autres qu'aux rescribents. 1777
- 658 Les orfèvres de Bruxelles (Brussel), suppliants c. François

Bruggemans, rescribents. Refus d'admission. 1777

- 659 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le magistrat, intimés. Protestation contre une augmentation du prix du passage perçu sur le treckschuyt, faisant le service jusqu'à Willebroek. 1777
- 660 Les chaufourniers des environs et de l'ammanie de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Protestation contre une augmentation des droits d'entrée. 1777
- 661 Martin Anoul, commis aux ventes publiques des meubles et effets des personnes non militaires et non soumises à la juridiction du magistrat de Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les merciers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Conflit d'attribution en matière de ventes publiques mobilières. 1778
- 662 Les fabricants de chaises d'Espagne et les perruquiers de Bruxelles (Brussel), demandeurs c. Les tourneurs de chaises, intervenant pour Jean Bauwens, défendeurs. Confiscation de 6 chaises, dites à la mode, à chevilles plates, geschoreert et sculptées, et contestation sur leurs attributions respectives. 1778
- 663 Les messagers ordinaires jurés du conseil de Brabant, suppliants c. Les messagers de la ville de Bruxelles (Brussel), rescribents. Revendication du droit de porter, à l'exclusion des rescribents, les cadavres des suppôts du conseil, à l'église et au cimetière. 1778
- 664 Pierre Van Assche, suppliant c. Les brasseurs de Bruxelles (Brussel), rescribents. Refus d'admission. 1778
- 665 Les merciers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour André Voets, mercier, suppliants c. Les boulangers, intervenant pour G. Vandenbossche, messenger du métier, rescribents. Protestation contre la confiscation d'un panier de mastelles que Voets offrait en vente dans les cabarets et promenades publiques. 1778
- 666 Henri Van den Borght, brasseur à Louvain (Leuven), fermier de l'accise sur la mouture, suppliant c. Les doyens des brasseurs de Louvain (Leuven), rescribents. Protestation du suppliant contre une saisie faite à sa charge pour cause de non paiement de reliquats de comptes. 1779
- 667 Les préfet, vicaires et assesseurs du collège de médecine de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat de cette ville, rescribents. Contestation sur le paiement des honoraires dus aux suppliants pour avoir fait une enquête sur la salubrité des fabriques de couleur dite bleu de Berlin. 1779
- 668 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. N. Vander Noot,

amman de Bruxelles (Brussel), nomine officii, intimé.
Condamnation des impétrants à une amende de 100 fl. Pour avoir sans motifs refusé d'admettre Marie Scheltjens dans leur métier.
1779

- 669 Dominique Vermanden, joints à lui les Wardin, prévot et jurés de la monnaie de Sa Majesté en Brabant, suppliants c. Les administrateurs de la ville et franchise de Turnhout, rescribents. Contestation sur les privilèges des suppliants en matière d'exemption d'impôts. 1780
- 670 N. Wauthier, bourgeois de Bruxelles (Brussel), revident. c. Les syndics du collège de médecine, intimés. Condamnation du revident à l'amende pour avoir vendu des emplâtres. 1780
- 671 Julien Auris, de Gembloux, suppliants c. Les quatre élus du métier des chaudronniers au Roman pays de Brabant, rescribents. Protestation contre la confiscation de ses marchandises. 1781
- 672 Les merciers de Diest, suppliants c. Les tisserands, marqueteurs, fabricants de coutils de Diest, intervenant pour Jean Bogaerts, rescribents. 1781
- 673 Les houtbrekers d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Les métiers réunis des charpentiers et menuisiers de cette ville, rescribents. Contestation sur leurs attributions respectives. 1781
- 674 Pierre Broguet, suppliant c. Les selliers et garnisseurs de carrosses et voitures, insinués. Restitution d'une voiture confisquée. 1781
- 675 Les boulangers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les superintendants et receveur du Canal de Bruxelles (Brussel), emprenant pour la veuve de l'avocat Jérôme Mosselman, fermier du droit établi sur la mise à feu des fours, rescribents. Plaintes contre les exactions des rescribents. 1782
- 676 Jacques Josse, sculpteur sur bois, suppliant c. Les 4 couronnés de Bruxelles (Brussel), intervenant pour les sculpteurs, rescribents. Protestation du suppliant contre la confiscation des objets sculptés par lui. 1782
- 677 Les meuniers et marchands de farine de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Le magistrat de cette ville, intimés. Réformation de l'ordonnance du 7 juillet 1760, déclarant les impétrants responsables des fraudes et fausses déclarations de leurs ouvriers à l'octroi. 1782
- 678 La grande gilde de Louvain (Leuven) et le mayeur de cette ville, nomine officii, suppliants c. Pierre Mertens, menuisier, insinué.

Païement du droit de 18 sous par ouvrier étranger à la grande gilde. 1782

- 679 Les tisserands de lin d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Jean Populier, de Berchem, ajourné. Exécution de l'ordonnance du 21 janvier 1771 relative à l'existence des métiers dans les faubourgs. 1782
- 680 François Grégoire, savetier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les boulangers de cette ville, rescribents. Confiscation des mastelles vendues par la femme du suppliants. 1783
- 681 Jean Voncx, boulanger à Louvain (Leuven), suppliant c. Les boulangers de cette ville, rescribents. Protestation du suppliant contre la défense à lui faite de vendre des tartes, des couques et des mastelles à la porte du collège de la Ste.-Trinité. 1783
- 682 Les serruriers et horlogers de Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les merciers, intervenant pour Nicolas Viron, leur suppôt, intimés. Confiscation de 'fitsavage' de diverses grandeurs. 1783
- 683 Augustin Le Clair, suppliant c. Les tailleurs de Bruxelles (Brussel), insinués. Protestation contre la confiscation d'une pièce de coton de 13 aunes. 1783
- 684 J.B. de Ronde et Emmanuel d'Asselborn, menuisiers à Bruxelles (Brussel), impétrants c. Les doyens du métier, intimés. Réformation d'une ordonnance du 23 novembre 1782, infligeant une amende à tout maître qui ne déclarerait pas dans les 48 heures le départ de ses ouvriers. 1784
- 685 Les boulangers et pâtisseries de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les merciers, intervenant pour Guillaume Mensaert, épicier, rescribents. Monopole de la vente des tartes et pâtés. 1785
- 686 Jacques Bartheloux de Pepinghe, suppliant c. Les charpentiers, charrons et molenslaegers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande en dommage intérêts à charge des rescribents pour avoir fait enlever les portes et fenêtrées de maisons, situées rue de la Rasière, appartenant aux suppliants. 1785
- 687 Les chapeliers et brandeviniers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Le magistrat, rescribents. Réformation d'une ordonnance du 20 avril 1717 réglant la capacité des alambics et des cuves dites stanne. 1786
- 688 Pierre Bisschop, J.B. Persoons et consorts, notaires à Louvain (Leuven), suppliants c. Les fripiers de cette ville, rescribents. Revendication du monopole des ventes mobilières. 1786

- 689 Les meuniers, boulangers et brasseurs d'Anvers (Antwerpen), suppliants c. Le magistrat, insinué. Réformation d'une ordonnance du 29 octobre 1784, supprimant la caisse commune, et établissant une halle aux farines. 1787
- 690 Les francs bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les trésoriers et receveurs de cette ville, rescribents. Contestation sur le paiement des sommes dues par les suppliants pour le fermage de l'accise sur le bétail. 1787
- 691 Les drapiers de Bruxelles (Brussel), intervenant pour Henri Terwecoren, suppliants c. Les découpeurs de draps, rescribents. Protestation contre la confiscation de trois pièces de drap. 1787
- 692 N. van Mol, boulanger à Ixelles (Elsene), suppliant c. Les boulangers de Bruxelles (Brussel), rescribents. Confiscation de pains. 1787
- 693 Les seruriers et forgerons de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Les merciers, intervenant pour D. Dubois, rescribents. Confiscation de serrures. 1788
- 694 Les menuisiers et charpentiers de Tirlemont (Tienen), suppliants c. Philippe Robert, maçon, rescribent. Confiscation de chassis de fenêtre importés de Hoegaarden près de Tirlemont (Tienen). 1789
- 695 N. Germain, suppliant c. Les intendants, préfet et assesseurs du collège de médecine à Bruxelles (Brussel), rescribents. Demande d'admission. 1792
- 696 Pierre Everaerts, ex-doyen des merciers de Louvain (Leuven), suppliant c. Les merciers et épiciers de cette ville, rescribents. Reddition de comptes. 1793
- 697 Henri Herremans, cabaretier à Bruxelles (Brussel), suppliant c. Les brasseurs de cette ville, rescribents. Demande d'admission. 1794
- 698 Philippe Spiette, suppliant c. Les chirurgiens et barbiers de Louvain (Leuven), rescribents. Demande de lettres de cession de biens pour pouvoir sortir de la prison dans laquelle le suppliant a été enfermé pour n'avoir pas pu payer l'amende à laquelle il a été condamné pour avoir rasé. 1795
- 699 Les bateliers de Bruxelles (Brussel), suppliants c. Martin van Bevere, rescribent. Protestation contre une dispense d'années d'apprentissage accordée au rescribent par le magistrat. 1795